Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 15 Châabane 1446
14 Février 2025

N° 19

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **324**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **324**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **325**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **331**
Homologation de résolutions **333**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **333**
Avis aux créanciers **342**
Convocations
Sociétés anonymes **343**
Autres sociétés **346**
Divers
Avis au public **346**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de SICAV L'EPARGNANT **347**
Bilan de SICAV L'EPARGNE OBLAGATAIRE **349**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

Dénomination : Alsharika Alahlia Almahaliya Alkhobna

Type de la société : Société Communautaire locale

Montant du Capital souscrit : 10.000 Dinars.

Siège social : Al Mnara - Nasrallah-Kairouan.

Objet :

- Elevage de bovins et de vaches

- Production de fourrage

- Achat matériel agricole

- Implantation et réimplantation d'oliviers.

Durée : 99 ans.

Date de dépôt du projet du statut et contrat constitutionnel de la société : 21/01/2025 au greffe du tribunal de première Instance de Kairouan sous dossier n°26

Nombre des parts à souscrire : 50 parts

Valeur nominale de la part : 200 dinars

Date de tenue de l'assemblée constitutive et la date d'ouverture de la souscription : 16/12/2024 au siège social de la société.

Fondateur :

- Mr Mohamed Naceur Ben Ahmed Faidi

- Mr Fethi Ben Sayed Faidi

- Mr Abdelhamid Ben Belaid Abbassi

- Mr. Nizar Ben Mohamed Faidi

- Mr Akram Ben Ridha Souissi.

2025S00179SODB1

Constitution d'une société communautaire

Nom : Sté communautaire locale EL MOSTAKBAL 3060 à Mahares

Type de société : Locale

Adresse : Ithet Chlaya Mahres- Sfax

Activité : élevage des vaches - fournir des aliments - implantation.

Montant du capital : 10.000 DT

Durée : 99 ans

Date de dépôt de statut de la société au tribunal de 1ère instance de Sfax le 6/02/2025 sous le n° 17

Nombre d'actions à écrire et à payer en espèce et montant à payer immédiatement : 50 actions pour 200 dinars

Valeur nominale des quotas à émettre : 200 dinars par actions.

Conditions préalables à la répartition des préférences et à la composition de l'épargne sous forme de bénéfices ou de surplus nets de la société civile à chaque exercice comptable

Allouer 15% sous forme d'épargne jusqu'à atteindre 50% du capital local de l'entreprise.

20% pour les activités sociales culturelles et environnementales

Le reste des bénéfices ou des excédents peut être réparti dans un pourcentage ne dépassant pas 35% par décision de l'assemblée

Utiliser le reste de bénéfices pour développer les activités locales

Nom de la succursale de l'établissement bancaire dans lequel l'établissement dans lequel les fonds issus de la souscription seront déposés : banque agricole agence Mahres

Durée proposée pour la souscription : 25/02/2025 au 15/3/2025

Modalité de convocation à l'assemblée générale constitutive et le lieu de celle-ci suite à la souscription totale, la convocation de l'assemblée générale constitutive est convoquée en publiant une annonce au journal officiel de la République Tunisienne et aux deux journaux quotidiens.

La convocation sera affichée au siège de la délégation de Mahres.

Les fondateurs :

Najeh Ben Belgacem Manai : CIN n°05374365

Hamed Ben Ali Manai : CIN n°08831500

Aymen Ben Tawfik Jawal : CIN n°11019863.

2025X00215SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SUCRERIE MAHMOUD EL ABED

S.A. au capital de 700.000,000 D

Siège social : Z.I. Route de M'Saken Sousse

Identifiant unique : 004761E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 18 décembre 2024, enregistré à la recette des finances 3 Septembre Sousse le 8 janvier 2025 sous le n°25500047, quittance n°M002397 du 8/01/2025, un exemplaire déposé au RNE de Sousse sous le n°20259175, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de 35 000.000 dinars en numéraire afin de le porter à niveau à 700.000,000 dinars et par conversion des créances

- Modification des articles 6 et 7 des statuts.

2025S00170SANB2

SANCELLA S.A

Société anonyme

Au capital de 18.160.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. de La Charguia 1, Tunis

Identifiant unique : 0496781S

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Sancella S.A en date du 27 novembre 2024, enregistré à la Recette des Finances de Charguia le 28 novembre 2024, Enregistrement n°24712887, Quittance n°M131318, il a été décidé et approuvé à l'unanimité, conformément à l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, la continuité de l'activité de la Société.

Le procès-verbal cité ci-dessus a été déposé au RNE en date du 4 décembre 2024, Dossier n°2024150714.

2025400387SANB2

SENSEA LAB S.A

Société anonyme

Au capital de 1.100.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I. de La Charguia 1 - Tunis

Identifiant unique : 1471485M

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Sensea Lab S.A en date du 27 novembre 2024, enregistré à la Recette des Finances de Charguia le 28 novembre 2024, Enregistrement n°24712888, Quittance n°M131321, il a été décidé et approuvé à l'unanimité, conformément à l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, la continuité de l'activité de la Société.

Le procès-verbal cité ci-dessus a été déposé au RNE en date du 4 décembre 2024, Dossier n°2024150711.

2025400388SANB2

ENDA TAO

Société anonyme

Capital social : 20.000.000 Dinars

Siège social : Immeuble Cherifa - Bloc A - 2ème Etage - Cité Ettahrir 2042 - Tunis

Identifiant unique : 1767092N

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 29/7/2024 (enregistré à la Recette des Finances à Ksar Saïd - Tunis le 7/1/2025 sous En°25700065 Qn°M001765) Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Nizar Hannachi en qualité de directeur général adjoint pour une durée de trois (3) années et de déterminer ses pouvoirs.

- Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 10/2/2025 sous dossier n°202510826.

2025400403SANB2

Réalisation d'augmentation de capital

«Le Rocher du Cap - SA»

Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

IU : 1696861 M

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24.10.2024, enregistrée à la recette des finances de Douar Hicher le 6.11.2024, Quittance n°M072572, enregistrement n°24502908 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 11.02.2025 sous le n°202511180, l'assemblée a décidé de porter le capital d'un million deux cents mille Dinars (1.200.000) à un million six cent mille Dinars (1.600.000) et ce en numéraire de 400.000 Dinars et la création de 40.000 nouvelles actions de 10 Dinars chacune.

Comme conséquence, l'article 7 des statuts est modifié.

2025400406SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE CIP AND SERVICE AFRIQUE

Société à responsabilité limitée

Au capital de 32.000 DT

Rue Omar Kaddeh Immeuble Le Montplaisir 2ème Etage B25 Avenue Kheireddine Pacha

Montplaisir 1073 Beb Bhar - Tunis

Identifiant Unique : 1718229P

En vertu du PV de l'AGE du 4/12/2024, enregistré le 20/12/2024 à la Recette des Finances de Montplaisir, sous le n°24507916, quittance n°M111111 dont un extrait a été déposé au registre national des entreprises de ben Arous le 30/01/2025 sous le n°20257579 est décidé ce qui suit :

1. La dissolution de la société

2. La nomination de Maître Asma Farah comme liquidatrice de la société

3. Décharge totale de responsabilité du deuxième gérant, Monsieur Mohamed Al-Arabi Al-Baghdadi.

2025R00315SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat enregistré à la recette des finances d'el Yasminette en date du 31/01/2025 sous le n°25200482 quittance n°M007174 Mr Riadh Ben Ahmed Chebbi titulaire de CIN n°07016442 délivrée le 19/12/2017 à Tunis a vendu à la société ELECTRO MAGIC Matricule fiscal n°1562113Q tout le fonds de commerce exploité commerce restaurant sis à la Route Mornag Km 7.5 el Yasminette Sidi Mosbah Ben Arous de prix total soixante dix mille dinars (70.000.000 DT) inclure la gérance libre d'exploiter le local de vente pièce électronique en gros et en détail et électroménager.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 11/02/2025.

2025R00314FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Grombalia le 31/01/2025 n° M014103 Quittance n°25200657 M. Hammadi Ben Hassine CIN 06260652 demeurant à Grombalia a vendu à M. Amel Achour CIN 06490172 demeurante à Bni Khalled la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels destiné à tous les commerces situé à l'Avenue Eljomhouria Grombalia, RNE 0613429K.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de l'insertion de cet extrait au Journal Officiel de La République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées au domicile élu de l'acheteuse : Cabinet Maître Toumi Mohamed Mehdi Avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cette insertion est publié aux journaux quotidiens Essahafa et la Presse le 5/02/2025.

2025R00317FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente rédigée par M. Cherif Hanen Avocate, les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag le 4/02/2025 enregistré à Mornag le 4/02/2025 quittance n°M011143 sous le n°25200278, Mohamed Hajri Jlassi domicilié à Cité Salam Mornag a vendu à Ons Ben Tomiya domicilié à Kabouti Mornag le fonds de commerce destiné à tout commerce sis au n°29 au marché municipal Mornag.

Toutes oppositions pourront être reçues entre les mains de l'acheteur dans le local objet de vente ou dans son local élu sis à rue Sakiet Sidi Yousef Morneg vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 11/02/2025.

2025R00318FCCC2

Acte de donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de donation d'un fonds de commerce, édité par le notaire maître Rezgui Rabeb le 3/02/2025 enregistré à la recette des finances el-Mourouj inscrit dans le relevé des actes déposé selon l'article 88 du code des droit d'enregistrement et de timbre, Mr Fathi Rezgui cin n°04425681 a donné la totalité du fonds de commerce sise au n°1 avenue Moknin Mourouj 5 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné comme «bain maure» sous le num fiscal 252354Z, au profit de son fils Mohamed Najib cin n°07208778

Tout opposition doit être faite entre les mains de la bénéficière au local du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce sera publiée au journal "le Quotidien" le 12/2/2025.

2025R00322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 24 septembre 2024, enregistré à la Recette des Finances Douar Hicher le 9 octobre 2024 sous le n°24202469, quittance n°M066863, Monsieur Walid Riabi, titulaire de la CIN n°04782633, immatriculé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique 1224827M, domicilié au 17, rue Imam Ghazeli Le Belvédère Tunis, a vendu la totalité du fonds de commerce dénommé MAY COFEE avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à la rue Maatara Zone Industrielle Ksar Said Daouar Hicher à Madame Amani Chaouali titulaire de la CIN n°07466626, domiciliée à la rue 1646 Cité 02 mars Ettadhaman l'Ariana.

Les oppositions devront être formulées dans un délai de 20 jours suivant la présente publication au journal officiel de la République Tunisienne au domicile élu de l'acquéreuse l'étude de Maître Nabil Jarraya Avocat près la cour de cassation, situé à la Rue Badi Azzamane immeuble Ishtar 1 App 1 Cité El Mahrajene Tunis.

Le présent extrait a été publié aux journaux الشروق et Le Quotidien du 11 février 2025.

2025R00325FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Il appert d'un acte sous seing privé du 19/12/2024 enregistré à la recette des finances de Djerba le 20/12/2024 quittance n°M104602 et enregistrement n°24205814 que Monsieur Samir Ben Mohamed Moldi Gantassi, titulaire de la carte d'identité nationale n°09033450 a vendu à Monsieur Bader Dieen Ben Saad Karime, titulaire de la CIN n°13488620 la totalité du fonds de commerce, sis à l'Environnement Midoun Djerba et effectué pour l'activité de Vte de Volailles et Dérivés.

Un avis de vente est apparu aux journaux Essabah et Le Temps du mercredi 15/01/2025.

2025R00326FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Fouchana le 5/02/2025 enregistrement n°25200579 quittance n°M014042 Mme Saloua Dridi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels pour activité montage vitre et cadre situé au n°1 Rue Taher Sfar Mhamdhia Ben Arous à Mme Fatma Hbibi.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez l'avocate Salma Hammemi au bureau situé à l'Avenue Habib Bourguiba Appartement BIAT 3ème étage Nabeul 8000.

Cette annonce est publiée aux journaux Quotidien et Echourouk le 9/02/2025.

2025R00327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte sous seing privé en date du 6/01/2025 rédigé par maître Mbarki Hayet enregistré à la recette des finances de Tabarka le 8/01/2025 sous Numéro d'enregistrement 25200055 quittance N° M001412 Madame Ghanmi Hadhami bent Mohamed titulaire de la CIN n°02343995 a vendu à Monsieur ben Farhat Walid ben Ali titulaire de la CIN n°04724682 la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme vente de produits alimentaires générale sis à l'avenue de l'environnement Tabarka.

Toutes les oppositions devront être faite dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne entre les mains de Maître Mbarki Hayet cabinet 21 rue Destour Tabarka.

Le présent avis a été publié au journal «le Temps» le 25/01/2025.

2025R00328FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mr Ayadi Samir a vendu en vertu de l'acte SSP le 10 et 21/01/2025 et enregistré à la recette des finances Fouchena le 7/02/2024, quittance n°M014940, enregistrement n°25200611 à Mr Hassen Mohamed le fonds de commerce café de 1ère catégorie exploité dans le local situé au RDC Lot Mghira 1 n°2 Cité El Hidhab Fouchena Ben Arous.

Toute opposition doit se faire auprès de l'acquéreur à l'adresse du fonds : RDC Lot Mghira 1 n°2 Cité El Hidhab Fouchena Ben Arous dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce.

Cette annonce a été publiée le 12/02/2025 dans les deux journaux Le Quotidien et Echourouk.

2025R00329FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé en date du 27 janvier 2025, enregistré à la recette des finances Avenue Taieb Mhiri, Nabeul le 28 janvier 2025 sous le n°25200560, quittance n°M11569, Mr Mehrez Ben Ahmed Raissi titulaire de la C.I.N n°06271560 résidant en

France a vendu à Mr Lamine Ben Salah Khadrawi titulaire de la C.I.N n°02115061 résidant au 33, rue Sidi Achour Nabeul, la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue de France, Nabeul inscrit au RNE sous l'identifiant unique n°1698638 Q et exploité comme café de première catégorie. Les éventuelles oppositions peuvent se faire entre les mains de l'acheteur à l'adresse indiquée dans les 20 jours qui suivent la publication de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux «la Presse et Essahafa» le 7-02-2025

2025R00331FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 01/11/2024 enregistré à la recette des finances Monastir le 6/11/2024 n° 24209421 quittance n°M080656 Faker Chirmiti demeurant à beb elkram Monastir a vendu à Mohamed Kalil Marzouk demeurant à l'avenue el fawiz Monastir le fonds de commerce ayant pour photocopie et vente de fruits secs situé au n°10 complexe Borj kafacha 3 Monastir.

Les oppositions se font entre les mains du Maître Zied Haddar à son adresse : Complexe Borj Kfasha Monastir 5000 dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié le 25/1/2025 au journal Echourouk.

2025S00102FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 24/01/2025 enregistré à la recette des finances de Qasibat Al-Madyouni le 4/02/2025 sous le n°25200173 reçu n°M006170 Hiba bint Khair Al-Din Al-Mahri (titulaire de la CIN n°06908340) domiciliée à la Rue du 20 Mars, Banan, Monastir a vendu à Nader bin Al-Nasser Zakhama (titulaire de la CIN n°06983998) domicilié à la Rue Palestine, Banan, Monastir la totalité du fonds de commerce immatriculé au registre national des entreprises sous le n°1759665H du local exploité maintenant comme «vente des produits alimentaires» situé à Rue Habib Bourguiba, Banan, Monastir.

Les oppositions doivent être adressées au local de maître Mohamed Amine Latrach à immeuble zrouga Trocadéro Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publié au journal (Echourouk) n°12195 du 8/02/2025.

2025S00173FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente de fonds de commerce signé à la municipalité Riath Sousse le 29/01/2025 et enregistré à la recette des finances à Sousse, Riyad, le 30/01/2025, quittance n° M008502, enregistrement n°25200391, Mme Jihan Jaballah, titulaire de la carte d'identité nationale n° 06890354, a vendu à M. Moadh Kitar, titulaire de la carte d'Identité nationale n°06960731, le fonds de commerce utilisé comme café de première catégorie opérant dans le local commercial situé sur la rue Abdullah Momen, cité Riyad, Sousse.

Cet avis a été publié dans le journal Al-Shorouk le 02/5/2025. Les objections légales sont reçues au cabinet de Me Salwa Gueddes, situé au 3, rue d'Alger, Sousse.

2025S00175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01/02/2025 enregistré à la recette des finances Kalaa Kbira Sousse le 3/02/2025, quittance numéro M010145, enregistrement numéro 25200330, Monsieur Mohamed ben Fredj ben Ali Chouri, titulaire de la C.I.N n°02946603 délivrée le 21/8/2014, demeurant à Cité El Bassatine El -Hashasia Kalaa Kbira Sousse, a vendu à monsieur Mohamed ben Abdelhamid ben Mohamed Mabrouk, titulaire de la C.I.N n°09293271 délivrée le 20/5/2019, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels ayant pour objet la vente des fruits secs dénommée "X POWER" exploité dans le local sis à l'avenue de l'Environnement Kalaa Kbira, Sousse, immatriculé au Registre National des Entreprises, Identifiant Unique 1478557R.

Toutes les oppositions doivent être notifiées au cabinet de Maître Fethi MILI, Avocat à la cour de cassation, sis au 27 avenue Taher Sfar 4000 Sousse, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux "Echourouk "et "Le Quotidien" du 11/02/2025.

2025S00176FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, en date du 30/12/2024, enregistré le 6/01/2025 à la recette des finances Sbiba n° de quittance M001372, Bilel Aydi CIN n°08778924 a vendu à Jihen Debiaoui cin n°08226470 un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour l'activité de pharmacie dans le local situé à Chraîaa Sebitla Kasserine.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du local sus indiqué.

Cette annonce est publiée au journal «Echourouk» le 6 Février 2025.

2025X00211FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, en date du 30/12/2024, enregistré le 6/01/2025 à la recette des finances Sbiba n° de quittance M000592, Jihen Debiaoui CIN n°08226470 a vendu à Bilel Aydi CIN n°08778924 un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour l'activité de pharmacie dans le local situé à l'avenue de l'environnement Jedeliane Kasserine.

Les oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du local sus indiqué.

Cette annonce est publiée au journal «Echourouk» le 6 Février 2025.

2025X00212FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, rédigé par Maître Kchaou Habib Avocat à Sfax, en date du 23/01/2025 enregistré à la recette des finances «Jbeniana» Sfax le 24/01/2025 sous le n°25200234 et quittance n°M007318, Zouhair Ben Salah B'sghaier, CIN 05366211, RNE (1015722P), demeurant à Mhara Essalem Elamra Sfax, a vendu à M'Sedki Ben Khlifa Neji, tunisien, CIN 08768418 demeurant à l'avenue Bourguiba rue Abou Bakr Seddik n°1 El Ain Sfax la totalité du fonds de commerce consistant en «boulangerie El-Khaïr Wel Baraka» exploité au local sis à Mhara Essalem Elamra Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Les éventuelles oppositions doivent être formulées conformément à la loi auprès de l'acquéreur M'Sedki Neji au local où le fonds de commerce est exploité sis à Mhara Essalem Elamra Sfax, dans un délai maximum de vingt jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Achourouk» du 31/01/2025.

2025X00213FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P daté de 4/02/2025 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès reçu n°10517 n° d'enregistrement 25201146 daté le 5/2/2025, Monsieur Mohamed MEZGHANNI demeurant à la résidence Al Rayen Gremda Sfax a vendu la totalité du fonds de commerce aménagé en pharmacie de classe A, situé au 96 rue Farhat Hashad, à Gabès, à M. Hassen ZRIG sis au 58 rue Ali Ben Ghdhahom Gabès.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT à l'adresse de M. Hassen Zrig sis au 58 rue Ali Ben Ghdhahom Gabès.

Cette annonce sera publiée au Quotidien le 11/02/2025.

Matricule fiscal : 1168021/M

2025X00217FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Ben Said Hanen

Avocate à la cour de cassation

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître Ben Said Hanen avocate à Sfax date du 21 janvier 2025 enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax daté du 3/02/2025 quittance n°M012564 Enregistrement n°25200707 Mr Hatem Bouaziz titulaire de CIN n°05270779 vend à Mr Mohamed Alouch titulaire de CIN n°08825274 la totalité du fonds de commerce "Café VIRAGE" avec tous ses éléments corporels et incorporels enregistré dans le registre national des entreprises sous le n°0582878K; sis à la Route Matar km 4.5 weed Chabouni Sfax Destinés

Toutes les oppositions seront effectuées auprès de Mr Saber Kacem qui a élu son domicile auprès du «Café VIRAGE»; sis à la Route Matar km 4.5 weed Chabouni Sfax et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait est publié au journal «Essabeh» paru le 7/02/2025.

2025X00218FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 20/01/2025 enregistré à la recette des finances Thyna Sfax le 21/02/2025 sous le n°25200163 quittance n°M007153, Mme Naziha Touati, demeurant à la route de Gabès km 6 cité Touta Sfax, a cédé à M. Mohamed Chrebti, demeurant à la route de Gabès km 7 cité Toute Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité en alimentation générale sis à la route de Gabès km 7 cité Touta Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur au local objet de la cession dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Alchourouk le 4/02/2025.

2025X00221FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 31/01/2025, enregistré à Sekiet Eddayer le 3/02/2025 sous le n°25200373. Mr Akram Mnejja demeurant à route Mahdia km 5 Merkez Becha Sakiet Eddayer Sfax titulaire de la carte d'identité n°08794831 a cédé à Mr Yassine Chabbouh titulaire de la carte d'identité n° 11063852 demeurant à Zanket el Mnejja n°3 Sakiet Eddayer Sfax la totalité du fonds de commerce lui appartenant avec tous ses éléments destiné à la réparation mécanique et électrique «Ideal Garage» sis route Mahdia km 5 Merkez Becha Sakiet Eddayer Sfax

Les oppositions doivent être faites à l'adresse de l'acheteur sis à la route Mahdia Beb Elayedi Sakiet Eddayer Sfax dans un délai maximum de vingt jours de la date de publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk du 9/02/2025.

2025X00223FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 28/1/2025 et enregistré à la recette des finances Sakiet eddair Sfax en date du 28/1/2025 quittance n°M009476 enregistrement n°25200305.

Monsieur Mohamed Najeh Charafeddine a renoncé pour le compte de Madame Hanen Turki sur la totalité du fonds de commerce avec ses éléments matériels et moraux - boutique "PؤS - CHER", destiné à la vente des produits alimentaires en détail sise à la Route Mahdia Klm 7 Sakiet Eddair Avenue Habib Maazoun n°18 et 19 Sfax.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du désistant Mohamed Najeh Charafeddine à son domicile sise à la Rue Ennour n°20 Sakiet eddair Sfax dans les 20 jours suivant la publication du présent avis dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au journal Achourouk le 5/2/2025.

2025X00224FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 22/1/2025 enregistré à la recette des

finances de Gremda Sfax le 27/1/2025 (reçu n°M010891), Mr Amir ben Mohamed Hammami, titulaire de la cin n°08870583 ayant domicile à l'avenue Bourguiba rue Khaireddine Bacha Sfax Mr Sabri ben Adel el Bakkari titulaire de la cin n°01217955 ayant domicile à route Caid : Mhamed km 1.5 Sfax le fonds de commerce exploité au local sis à la route Caid Mhamed km 1.5 Sfax comme café 1ère catégorie nommé "café al yasmine".

Les oppositions s'effectuent entre les mains de l'avocat maître Chafik Gdoura sis à l'avenue abk chebi imm marhaba bloc A 1 étage Sfax où a été déposé une copie de ce contrat dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" en date du 5/2/2025.

2025X00225FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé du 27/01/2025 rédigé par maître Mabrouk Kossentini, avocat à la cassation à Sfax, et enregistré le 6/02/2025 à la recette des finances route de Sakiet Ezzit Sfax, quittance n° M011679, enregistrement n°05344503, Mr Noureddine Ben Abdallah Bahloull, titulaire de la CIN n° 11074962, a vendu à Mr Walid Ben Abdelmajid Gargouri, titulaire de la CIN n°05344503, la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Hédi Chaker, rue Alcharif Edrissi Sakiet Ezzit Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité à tous les services informatiques et jeux électroniques.

Toutes oppositions seront admises auprès des acheteurs domiciliés au lieu du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal «Le Quotidien» du 12/02/2025 (En langue française) et «Achourouk» du 12/02/2025 (En langue arabe).

2025X00230FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte s.s.p signatures légalisées, daté le 7/1/2025 enregistré à la recette des finances Awled Haffouz Sidi Bouzid sous le n°25200045 reçu n°001140 en date du 10/1/2025 Abdelleoui Mabrouka a vendu à Dhouibi Ichrak la totalité du fonds de commerce à usage de commerce comprenant tous les éléments corporels et incorporels, exploité dans le local sis à la Rue Ali Haffouz Awled Haffouz Sidi Bouzid.

Cet avis est inséré aux journaux Essabeh et Le Temps en date du 01/02/2025.

Les oppositions peuvent être formées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au jort au lieu du bureau Maître Eddeli Faycal Avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid.

2025X00231FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente signé le 23.12.2024 à Toujen Gabès et enregistré à la recette des finances Siliana le 27.12.2024 Monsieur Béchir Ben Ali a vendu à Monsieur Moncef Ben Ali la totalité du fonds de commerce avec ses composants matériels et moraux constitué d'un local de vente des fruits secs situé à l'angle 18 Janvier Siliana et Rue Ibn Abi Dhief Siliana.

Les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 25.01.2025.

2025400393FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré auprès de la Recette des Finances de Kalaa Kobra Sousse le 5 février 2025 sous le numéro 25200342, quittance n°10857, la Société Electrotech Tunisie société anonyme Inscrite au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°1585592T, représentée par son Directeur Général, M. Kays Ellafi, a cédé à la Société Managetech SARL, Inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant unique n°150841P, représentée par son Gérant, M. Kays Ellafi, l'Intégralité du fonds de commerce situé au local n°B II1, rez-de-chaussée du centre commercial Mall of Sousse à Sousse, exerçant l'activité de commerce d'appareils électroménagers.

Les oppositions seront reçues auprès du détenteur du prix, Mme Azza Ben Khelil, durant les heures administratives à l'adresse suivante : croisement RN9 et RN10 - 2046 Sidi Daoud, La Marsa, Tunis, et ce dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal la Presse en date du 11/02/2025.

2025400396FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré auprès de la Recette des Finances de Kalaa Kobra Sousse le 6 février 2025 sous le numéro 25200349, quittance n°11100, la Société Culturetech Tunisie, Société anonyme Inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant unique n°1585556P, représentée par son Directeur Général, M. Kays Ellafi, a cédé à la Société Managetech SARL, Inscrite au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant unique n°150841 P, représentée par son Gérant, M. Kays Ellafi, l'Intégralité du fonds de commerce situé au local n°B MS II3, rez-de-chaussée du centre commercial Mall of Sousse, à Sousse, exerçant l'activité de commerce d'appareils électroménagers.

Les oppositions seront reçues auprès du détenteur du prix, Mm. Azza Ben Khelil, durant les heures administratives, à l'adresse suivante : croisement RN9 et RN10 - 2048 Sidi Deoud, La Marsa, Tunis, et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée dans le journal la Presse en date du 11/02/2025.

2025400397FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 29/01/2025, enregistré à la recette des finances de l'Ariana le 29/01/2025, quittance n°M012947, enregistrement n°25200670, Mr Radhouni Moncef a vendu à Mr Tlili Badiaa la totalité du fonds de commerce sis au 35 Av Ali Belahaoune Ariana «vente de produits et matériels électriques» avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sur le prix se font entre les mains de maître Ghanmi Med Bilel au 60 Av Beb Bnet Tunis dans le délai maximum de 20 jours de la date de la parution de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce est ainsi publiée aux journaux Le Quotidien et Alchourouk du 4/02/2025.

2025400398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 26/11/2024, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 27/11/2024 sous le numéro 24208687 Quittance n°M105538, Mme. Amal Rihanne demeurant à la rue de Belgique Bizerte a cédé à Me Fethi Khlifi demeurant à 162 cité Hached Bizerte, la totalité du fonds de commerce sis au 66 Rue Tunis Bizerte avec ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié au journal Echourouk du 23/01/2025.

Toute opposition doit être faite entre les mains de la Vendeuse Amal Rihanne demeurant à la rue de Belgique Bizerte dans les délais des 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2025400409FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 25/10/2024, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 3/01/2025 Quittance n°000577, M. Amri Brahim demeurant 83 cité El Basatine Hachad Bizerte a cédé à Mme Alia Khlifa demeurant au 02 Rue Cheikh Driss Bizerte, la totalité du fonds de commerce sis à Cité La corniche n°746 rue Emir Abdelkader Bizerte avec ses éléments corporels et incorporels. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 30 janvier 2025. Toute opposition doit être faite entre les mains du vendeur Amri Brahim demeurant 83 cité El Basatine Hachad Bizerte dans les délais des 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2025400410FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte signé le 7/02/2025 devant le bureau de l'administration municipale rue d'Allemagne Tunis, et enregistré à la recette des finances d'el Manzah 6 le 7/02/2025 Quittance n°M019636, enregistrement 25201141, Monsieur Fadhlaoui Ramzi Ben Naceur Ben Abdalah, travailleurs à l'étranger résident au 26 bis Rue Lugha Al Kram Al-sharqi, Tunisie, vend à Monsieur Nour el din ben Abd Laaziz Jabri résident au 24 rue el yakout al Kram, Al Guarbi Tunisie, la totalité du fonds de commerce consistant "Vente des Glaces et Rafraîchissements" situé au numéro 9 bis, rue Muawiya Bin Abi Sufyan Al-Manzah, 5 Ariana, les oppositions se font dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de l'annonce au journal officiel à Monsieur Nour el Din ben Abd Laaziz Jabri résident au 24 rue el Yakout al Kram Al Guarbi Tunisie.

Cette annonce a été publiée dans le journal le Quotidien le 12/02/2015.

2025400411FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par A.SS.P du 14/1/2025, enregistré à la recette des finances de La Marsa, le 23/1/2025, sous le n° de Quittance 11737 numéro d'enregistrement 25200520, Mme Fayza Bouhrira a cédé la totalité du fonds de commerce enregistré au registre de commerce n°1761094P sis à la Rue Mohamed Ali la Marsa, à Mr Eskander Kadri pour la vente de Produits alimentaires.

Les oppositions sont recevables auprès du local de fonds de commerce sis à la Rue Mohammed Ali la Marsa, 20 jours au plus tard à partir de la parution de la présente au JORT délai de déchéance.

Cet avis est paru au journal le Quotidien du 31/1/2025.

2025400413FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de location d'un fonds de commerce légalisé avec signature le 25/10/2024 et enregistré à la recette des finances de Midoun Djerba le 12/11/2024, sous n°24305144, quittance n°M093557, Mme Rahma bent Chokri Ben Salah Kerziz Titulaire de CIN n°13478986, a loué à la Société «Cookies House» au nom de sa représentante légale Mme Souhir Bent Mehrez Beltaief CIN n°08628388 la totalité du fonds de commerce destiné pour Pâtisserie «cookies & juice» situé à la rue Saleh Ben Youssef Midoun Djerba, à partir du 10/10/2024 jusqu'au 9/10/2033 renouvelable.

Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au JORT.

2025R00319FCCC3

Contrat de gérance libre

Suivant acte en date du 20/12/2024 enregistré à la recette des finances Menzah 6 le 24/12/2024 sous le n°24310486 quittance n°156328, Mme Nadia ben Cheikh Boubaker a loué à la société «citrus concept» en cours de constitution, le fonds de commerce du local sis au n°8 avenue d'Afrique Menzah 5 Ariana, destiné à la vente de produits parapharmaceutiques en gros et en détail, pour une durée de 2 ans à partir du 01/01/2025.

Cet avis est déjà paru sur le quotidien Echourouk le jeudi 13/02/2025.

2025R00323FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 23/01/2025 et enregistré le 30/01/2025 à la recette des finances de Sayada quittance n°M004939 n°25300160 par lequel M. Jedda Zouhaier a loué à Mme. Sessi Hela épouse Msekni Nabil la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue

Habib Bourguiba Bouhjar destiné à vendre les pièces de rechange automobiles utilisées avec ses éléments corporels et incorporels.

Cette publication a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 14/2/2025.

2025S00183FCCC3

Gérance libre

Suivant acte sous seing privé, rédigé par Maître Kchaou Habib Avocat à Sfax, en date du 21/10/2024 enregistré à la recette des finances «Aboul-kacem Chebbi» Sfax le 28/11/2024 sous le n°24305237 et la quittance n°M1114625, Mr Slim Guidara, CIN 05307363, RNE (0980832M) demeurant à l'Avenue Chaker rue Sidi Khlifa Tayari n°4 El-Ain Sfax, donne en gérance libre à Mme Ibtissem Chaari CIN 05332536 demeurant à l'Avenue Med Khames n°181 Sekiet Ezzit Sfax, la totalité du fonds de commerce consistant en «vente des cadeaux et tapis», exploité au local sis à l'avenue 14 Janvier complexe les galeries n°142 Sfax avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles.

Cette gérance libre a été publiée aux Quotidiens Achourouk et Le Quotidien du 15/12/2024.

2025X00214FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des actes de sociétés à Sfax, le 29-01-2025 sous le n°25300564, Fatma Chabchoub, demeurant à route Teniour km 3 impasse Kharrouba, Sfax, a loué à la société "Kayu Sushi" société unipersonnelle à responsabilité limitée en cours de constitution, dont le siège social est à route Teniour km 3 impasse Kharrouba, Sfax, l'ensemble du fonds de commerce exploité dans le secteur de la restauration, la restauration rapide et des glaces situé à route Teniour km 3 impasse Kharrouba, Sfax.

La location a été consentie pour deux (02) ans.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 8-02-2025.

2025X00220FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Selon le contrat signé le 12/4/2024 et enregistré à la recette des finances de Midoun le 29/4/2024, quittance n°M070628, enregistrement n°24301832, Mr. Mounir ben Salem ben Kassim ben Hamouda, conformément à une procuration donnée à Mr Lassaad ben Hamouda qui est enregistrée à la recette des finances de Midoun, quittance n°M059987, enregistrement n°21804357, a loué à la société Webthree Advisory, son M.F. 180053G, la totalité du fonds de commerce destiné pour tout commerce sis au titre foncier, n°691 Médenine à l'angle de la route menant à la zone touristique exploité à l'étage supérieur du complexe commercial dit des Jardins d'Ulysse.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 11 février 2025.

2025400385FCCC3

Contrat de location gérance libre d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/01/2025 signé et légalisé en date du 16 Janvier 2025, enregistré à la Recette des Finances Avenue Habib Bourguiba N°1 Monastir en date du 4 Février 2025 Quittance M010475 sous le numéro 25300988, la Société «YASMINE TELECOMMUNICATION» SARL, au capital de 10.000 DT ayant son siège social au centre Commercial «Borj KHEFACHA» 5000 Monastir élisant domicile pour l'exécution des présentes à l'étude de Maître Maher BEN DHIA Avocat, Immatriculé au Registre National des Entreprises sous le numéro de son Identifiant Unique 1366853B représenté par son Gérant Monsieur Sami NAOUAR a loué à la Société Orange Tunisie SA, Société anonyme au capital de 31 335 600 DT ayant son siège social à l'Immeuble Orange, Avenue du Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord 1003 Tunis, Immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro de son Identifiant Unique 868024D représentée par son Directeur Général Monsieur Thierry Millet, la totalité du fonds de commerce ayant pour activité le Commerce au détail de produits de télécommunication situé au rez-de-chaussée de l'Immeuble sis à l'avenue de la République Borj KHEFACHA Route de Sousse Monastir, exploité dans un local commercial d'une superficie de 119,25 mètres carrés. La location porte sur le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

2025400389FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : "Amicale des personnels de L'Etablissement National pour la Promotion des Festivals et des Manifestations Culturelles et Artistiques (ENPFMCA)".

Siège : Cité de la Culture, Avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

But :

- Renforcement des liens entre les membres de l'association,

- Contribuer à l'accompagnement matériel et moral des membres de l'association,

- Organiser des activités culturelles et de loisir à titre amateur à leur profit,

- Etablir des liens d'amitié et de coopération avec les associations similaires.

Les membres :

- Raoudha Abd Smad : Présidente

- Mehrez Klibi : Secrétaire général

- Aymen Brini : Trésorier.

2025R00332APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : ASSOCIATION CULTURELLE GABES

Adresse : Rue de Kaytoun près de l'Ecole préparatoire Plage El Salam Gabès.

Objectif :

- Contribuer à activer le rôle de la famille dans la société et participer à l'occasion religieuse en coordination avec les autres établissements concernés.

- Etablir des relations avec des associations ayant des objectifs similaires au pays et à l'étranger ayant des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Membres :

Président : Abdel Hamid Naffeti

Secrétaire général : Mouhamed Achref Sghayer

Trésorier : Abdel Raouf Naffeti.

2025R00338APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'Association : "Dar El Khir" Sahline

Objet : Social

Adresse : Rue Salah El-Snoussi, 5012 Sahline ; Monastir.

Objectifs :

Aider les familles démunies et les personnes en situation d'handicap, conformément aux réglementations en vigueur.

Coordonner avec les autorités publiques et de collaborer avec des associations similaires, tant au niveau national qu'international.

Composition :

Président : Sami Ben Yahia

Secrétaire général : Bilal Braik

Trésorière : Radia Jaidane

Trésorier adjoint : Habib Amara

Responsable de la communication : Ridha El-Korbi

Membre : Latifa Toumia.

2025S00169APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires

Résidence Vénus Sahloul 3

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 4/02/2024, déposé à la municipalité de Sousse le 23/5/2024 sous n°4906/616, il a été mentionné la constitution du syndicat et l'élection de comité du syndic des propriétaires de la Résidence Vénus Sahloul3, sise à Sahloul3 - Sousse et qui se compose de :

Président : Mr Kacem Zabaar

Secrétaire générale : Mme Nadia Bourguiba

Trésorier : Mr Abdelmalak Lakremi.

2025S00172APSF1

Constitution d'un syndicat professionnel sous le

Nom de Syndicat professionnel des Agents d'Assurances Maghrebia (SAAM)

Sur la base du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 02 février 2024 enregistré à la recette des finances de cité Mahrajen à Tunis sous le n°25700433 reçu n°M005836 à la date du 27 janvier 2025

Siège : 02, Rue Ali Ibn Abi Taleb, Belvédère - Tunis 1002.

Objectifs :

- Représentation collective des adhérents et défense de leurs droits professionnels et sociaux devant les instances judiciaires, professionnelles et administratives.

- Encadrement des adhérents, amélioration de leurs compétences et promotion de leurs situations professionnelles et sociales.

- Valorisation de l'activité des agents d'assurance et formulation d'avis sur les questions relatives au secteur des assurances, avec la proposition d'idées, l'élaboration d'études, l'organisation de colloques, de séminaires, d'ateliers et de formations.

Membres :

- Président du syndicat professionnel : M. Mohamed Yasser Messaï

- Vice-président du syndicat professionnel : M. Mohamed Haithem Belal,

- Secrétaire générale : Mme Chaima Ayadi

- Trésorier : M. Tarek Abbas,

- Chargé de communication et des relations M. Mehdi Ellouz,

* Représentants régionaux :

- Délégation de Bizerte : Mme Chaima al Aouadi

- Délégation du Centre : M. Mohamed Hédi Ayeb

- Délégation de Tunis : M. Mohamed Aziz Skanji

- Délégation du Sud : M. Riadh Hachicha.

2025400246APSF1

Constitution d'une association

- Nom de l'association : L'association du Noor du Coran

- Siège social : 53 rue 6244 Omrane supérieur Tunisie

- Thème : Association culturelle.

- Objectifs :

1- Contribuer à la promotion de l'identité nationale et de l'appartenance culturelle des citoyens.

2- Contribuer à la diffusion de la culture éducative auprès des jeunes

3- L'Association s'engage à atteindre ses objectifs conformément à la loi en vigueur tout en respectant les modalités et procédures de traitement des établissements sous surveillance.

Membres :

- Présidente de l'association : Aisha Al-Rahali

- Secrétaire Générale : Hala Ben Sari

- Trésorière : Aziza Al-Arfawi.

2025400395APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association pour le développement des sciences du bien-être

Son but est scientifique.

Siège : 20 rue Ali Ibn Abi Talib, El Manzah 6 / 2091 Ariana.

Ses objectifs :

- Œuvrer pour participer à la promotion et au développement des différentes filières hospitalières en Tunisie.

- Réaliser des études et des recherches pour améliorer l'action hospitalière en Tunisie.

- Suivre le rythme des changements scientifiques, technologiques et culturels.

- Œuvrer pour positionner la Tunisie comme une destination mondiale basée sur la qualité.

- Participer à l'avancement et au soutien des objectifs de bonne santé et de développement durable.

- Etablir des relations, une coopération et un échange d'expériences avec des associations et des organisations nationales et étrangères.

Les membres :

Mamoun Ben Cheikh : Médecin - Président

Hassen Ferjani : Administrateur - Vice président

Ghazi Mejbri : Chef d'entreprise - Trésorier

Mourad Mahmoud Khrouf : Chef d'entreprise - Secrétaire général

Rim Trabelsi : Médecin - Secrétaire générale adjointe

Taha Zinelabidine : Médecin - Chargé des relations intérieures

Nabil Ben Salah : Médecin - Chargé du comité scientifique

Moncef Hamdoun : Médecin - Chargé du comité médical

Souhail Alouini : Médecin - Chargé des relations étrangères

Nadia Fenina : Pharmacienne - Membre

Abderraouf Abdennabi : Médecin - Membre.

2025400399APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Femmes Actions pour un Monde Eco responsable

Adresse : 14 Zone Touristique Larmel, 8110 Tabarka, Jendouba.

Objet : A caractère public

Les objectifs :

1/ Préserver et promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel.

2/ Contribuer activement à l'atteinte des objectifs de développement durable et à la préservation de l'environnement, en établissant des partenariats avec les acteurs compétents aux niveaux local, national et international.

3/ Renforcer les valeurs de citoyenneté, de bénévolat et de solidarité en favorisant un esprit d'inclusion et de coexistence pacifique entre toutes les composantes de la société.

Les Membres fondateurs :

Présidente : Nour El Houda Ghorbel

Secrétaire générale : Neila Mhiri

Trésorière : Emna Makni.

2025400420APSF1

Homologation de résolutions

Avis

En vertu du procès-verbal de la réunion du 20 décembre 2024, enregistré auprès de la recette des finances des Berges du Lac sous le numéro de reçu n°M004736 et le numéro d'enregistrement 25700259, une élection a été tenue pour la mise en place du nouveau comité directeur de l'Association Sportive du Lac.

Les résultats de l'élection sont les suivants :

- Walid Meherzi a été élu : Président.

- Ahmed Sabri Kerkeni a été élu : Trésorier.

- Ikram Zitouni a été élue : Secrétaire générale.

Nombre des membres : 10.

2025400391APSF2

Nomination du Président

SYNDIC RESIDENCE LEILA

Nour Jaafer - Ariana

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 5 Janvier 2025 enregistré à la recette des finances, Raoud - Ariana, le 10 Janvier 2025 sous le n°25700153, quittance n°M005397 et l'approbation de la Municipalité Raoud du 4 Février 2025 il a été décidé d'élire les mesdames et Monsieur suivants :

- Mme Sarra MISSAOUI : Présidente de Syndic

- M. Marouen GDOURA : Secrétaire Général

- Mme Leila SAADAA : Trésorière.

2025400416APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : L'ARAB TUNISIAN BANK, Société Anonyme immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B167001997, matricule fiscal n°Q14161 en la personne de son représentant, dont le siège social est situé à Tunis n°9 rue Hédi NOUIRA. Elisant son domicile chez la société arabe de recouvrement (Arab debt recovery), immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B2449522006, matricule fiscal n°974893NAM000, dont le siège est sis au 5 rue Talleyrand, 1002 Tunis.

Partie saisie :

La compagnie tunisienne de meuble "CTM", société anonyme, immatriculée au Registre de Commerce sous le numéro B116641997, débiteur principal hypothécaire, dont le siège social est situé à rue sœur Joséphine 4000 Sousse.

Avocat poursuivant : Maître Hatem Doura, avocat à la cour de cassation, domicilié à la route de Tunis Khézema Ouest, immeuble Badr, Bloc B, 4ème étage, matricule fiscal n°798398-S.

Désignation des immeubles saisis : la totalité de la propriété dénommée "Tunisie meuble" objet du titre foncier n°52096 Sousse d'une superficie globale de 28060 m² située à Sousse délégation de Msaken, il s'agit d'une usine de meubles.

Mise à prix globale : la mise à prix est fixée à la somme de six millions cent quatre vingt trois mille sept cent cinquante dinars, (6.183.750.000 DT) prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudication.

Observations : Ne peuvent enchérir que les personnes qui ont constitué un Avocat, consigné le tiers de la mise à prix ou présenté un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable représentant ce montant.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu jeudi le 6/3/2025 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 1.

Conditions de visite des lieux : Les jours ouvrables de 8 h à 17 h

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'Etude de Maître Hatem Doura Avocat poursuivant ou au greffe du Tribunal de Première Instance de Sousse 1 pour prendre connaissance du cahier des charges.

2025S00168VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

L'adjudication aura lieu le lundi 17/3/2025 à 9 H et suivant du matin devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Mahdia.

Poursuivant : Adnen Loulou, bijoutier, domicilié à la rue des bijoutiers n°06 Sfax.

Débiteur saisi : Mohamed Ben Ali El Mabrouk, ouvrier, domicilié à ksar Aitha Mellouleche gouvernorat de Mahdia.

Avocat poursuivant : Maître Salah Ben Massoud, avocat, sis à la rue Sassi Rjab Imm Abbes Mahdia.

Immeuble objet de la poursuite : Toute la boutique exploitée pour la vente des vêtements prêt à porter sis à la rue de la République Mellouleche gouvernorat de Mahdia d'une superficie de 15 m² abritant du coté sud Ali Mabrouk du coté est avenue de la République du coté nord les héritiers Maatoug et du coté ouest Jamel Dahmeni Ben Salah.

Mise à prix : Dix neuf mille cent dinars (19.100.000 d) selon l'évaluation de l'expert Adel Belhadji Khalifa sur ordonnance sur requête du président de 1ère instance de Mahdia sous le n°4939/2024 du 15/7/2024.

Remarque : La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours pendant les heures de travail.

2025S00171VEPA1

Vente par adjudication aux enchères publiques

Après réduction de 40 %

Il sera procédé le Mercredi 19/3/2025 à 9h du matin, à la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Monastir, à la vente du bien immobilier ci-après et suivant les conditions suivantes :

Le créancier : Banque internationale Arabe de Tunisie, SA, dont le siège social est à Tunis, 70-72, Avenue Habib Bourguiba, immatriculée au Registre de Commerce de Tunis sous le n°B187881996, élection domicile au bureau de son avocat Maître Lahmar Youssef sis à la Rue Docteur Calmette - Sousse.

Les débiteurs saisis : 1/ Monsieur Sami Ben Bechir Ben Sadok Korbi, CIN n°04161464, demeurant à Rue Omar Ibn Abdelaziz Khnis - Monastir.

2/ Madame Hela bent Mongi Ben Mohamed Trimesh, CIN n°04718898, demeurante à Rue Omar Ibn Abdelaziz Khnis - Monastir.

Avocat poursuivant : Maître Lahmar Youssef, Avocat à la cour de cassation, sis à la rue du docteur Calmette - Sousse. (MF 342080S).

Le bien immobilier mis en vente :

La totalité de TF 113080 Monastir d'une surface de 297 m² situé à Khniss. Il s'agit d'un appartement au 1er étage situé à la rue Oman Ibn Abdelaziz ouvrant à l'ouest sur une rue et se compose de 3 chambres, un salon, une cuisine, une salle à manger, des toilettes et une salle de bain. Il est limité au nord, à l'Est et au sud par des voisins et à l'ouest une rue publique.

Mise à prix après réduction de 40 % :

Cent dix sept mille quatre cent cinquante dinars (117.450, 000 DT), en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal, à 3.705,238 DT

La visite : Se fait chaque jour aux horaires de travail sur rendez-vous.

Observation : Pour la communication du cahier des charges, contacter le greffe du tribunal de 1ère Instance de Monastir, situé à Monastir ou l'avocat poursuivant. Pour participer aux enchères, il faut déposer au moins le 1/3 du prix Indiqué à la trésorerie générale ou présenter un chèque certifié.

2025S00174VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Hsan Hamrouni CIN 05270446 demeurant à la route Menzel Chaker km 8 merkez elalwi chez Kasdallah Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route Menzel Chaker km 8 rue de l'Afrique du Sud dérivé de la rue Chikh Lakhmi Alain Sfax, il consiste en un étage surplombant la partie ouest de l'habitation propriété de Mohamed Hamrouni, d'une contenance de 80 m² l'immeuble est délimité du coté sud par Yousef Elbahri, du coté est par Ali Hamrouni, du coté nord par une entrée et du coté ouest par une entrée publique d'où son entrée.

L'immeuble est équipé de l'électricité et de l'eau potable, est doté d'une terrasse à travers lequel on arrive à l'étage objet de la saisie, un salon, 2 chambres, une salle de bain et une cuisine.

Mise à prix : (70.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 12/3/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax2.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X00205VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Fakher Ben Mohamed Bouzayani, commerçant CIN 14202320 IU RNE 1366544Q demeurant au :

1- Magasin des épices Hbib Chebi route Meknessi Regueb 9170 Sidi Bouzid.

2- Erradaah Regueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 400/18811 parts dans l'immeuble dénommé "AHMED" objet du titre foncier n° 84601 Sidi Bouzid sis à Regueb Awled Youssef Sidi Bouzid d'une contenance de 18811 m², l'immeuble correspond à la parcelle n°12, il s'agit d'une terre agricole implantée en amandiers située à 300 m de la route régionale n°887 reliant Regueb et Mazouna et à 2 km du centre ville Regueb Sidi Bouzid. Les parts indivises sont d'une superficie de 400 m² contenant un bâtiment de 355 m² de surface au rez-de-chaussée. L'immeuble est délimité du coté nord par le reste du TF n°19658 Sidi Bouzid, du coté sud par le reste du TF n°84601 Sidi Bouzid, du coté est par le reste du TF n°84601 Sidi Bouzid, et du coté ouest par le reste du TF n°84601 Sidi Bouzid.

Mise à prix : (182.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 24/3/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X00206VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, RNE 0751191 b sise au 10 rue Pierre de Coubertin Tunis représentée par son directeur général domicile élu étude Maître Adel Atitallah rue Salem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie : Taher Hamrouni huissier de justice CIN 3373436 demeurant au n°65 avenue de la République Gabès.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à l'avenue de la République Gabès, d'une contenance de 158 m² environ il consiste en une habitation composée d'un rez-de-chaussée et d'un 1er étage située à la délégation Almenzel Gabès, le rez-de-chaussée est doté d'une entrée qui compte un escalier menant au 1er étage, un salon, une salle de bain, une cuisine, une chambre, un espace non couvert, une chambre et une cuisine, le 1er étage compte trois chambres, une douche, une salle de bain et deux espaces non couverts. L'immeuble contient deux magasins ouvrants sur l'avenue de la République. L'immeuble est délimité du coté nord par une impasse raid menant à la mosquée zemzmia, du coté ouest par une maison des tiers, du coté sud par une route et du coté est par l'avenue Farhat Hached.

Mise à prix : (374.100.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 10/3/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Gabès où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2025X00207VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Dhaou ben Dhaou Echikh, employé de banque CIN 05794475 domicile élu maître Mouhamed Wissam Zwari sis à : immeuble Intilaka escalier A 15ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 205/4998 parts dans l'immeuble dénommé «moufida 34» objet du titre foncier n°609551 Nabeul sis à la région de Kelibia délégation et gouvernorat de Nabeul. Les parts indivises consistant en un terrain de forme rectangulaire contenant une maison de rez-de-chaussée de 130m² située à proximité de la route menant de Klibia vers Hammem Ghzez clôturé de tous les

cotés avec deux entrées du coté est et du coté ouest d'une contenance de 198 m².

La maison est composée de deux chambres, une salle de séjour, une cuisine, deux salles d'eau et un balcon d'une superficie couverte de 130 m².

L'immeuble est en bon état il est délimité du coté est par une piste, du coté ouest par une maison, du coté sud par un terrain nu et du coté nord par une maison appartenant à un tiers.

Mise à prix : (217.534.650) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 17/3/2025 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Nabeul.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Nabeul où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation.

2025X00208VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Matricule fiscal : 441860RAP000

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la Chambre des Ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Monastir et ce le mercredi dix neuf mars deux mille vingt cinq (19/3/2025) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Société Imed et Frères de Transport de Marchandises au nom de son représentant légal, titulaire de matricule unique 744607M qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis 133, Rue Moulares Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et à son domicile légal élu à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal n° 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Société Al Ittihad d'Entreprises de Bâtiment et de Travaux Publics au nom de son représentant légal sa matricule unique Q1389367 ayant son siège B2 Immeuble Borj Khefecha 5000 Monastir.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble objet du titre foncier n°100397 Monastir dénommé "El Hamada" sa superficie est de 9974 m² sis au secteur de Menzel Harb, Délégation de Benbla Gouvernorat de Monastir, il s'agit d'une parcelle de terrain agricole se trouvant à une zone exploitée avant dans les carrières de sable, elle est abandonnée actuellement et se compose des deux côtés suivants : un côté Sud qui reste à son état naturel et comporte à son côté Sud les pieds d'oliviers de différents âges et de dimensions suivis du côté Nord (une Hamada) rocheuse comportant des pieds d'oliviers dénommés "Jabouz" et non productifs qui couvrent l'ensemble de ce côté couvrant environ 3400 m² tandis que le côté Nord qui couvre environ 6574 m² une partie a été exploitée dans l'extraction du sable ayant des profondeurs variées et qui est intégrée actuellement à la carrière voisine du côté Ouest.

Mise à prix : La mise à prix de l'immeuble revenant au saisi et décrit ci-dessus a été fixée par l'Expert Judiciaire Agricole Monsieur Khalifa Bouzagrou suivant ordonnance sur requête à un montant de quatre vingt quatre mille sept cent soixante dix neuf dinars (84.779,000 d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Monastir ou l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2025X00209VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes Immobilières au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 et ce le mercredi douze mars deux mille vingt cinq (12/3/2025) à neuf heures du matin et heures suivantes.

Le créancier saisissant : Arabe Tunisien Bank (ATB) au nom de son représentant légal, titulaire de la matricule unique 0014161Q qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis 133, Rue Moularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et à son domicile légal élu à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation ayant son étude Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal n° 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Hassen Ben Romdhan Bouali, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08787087, domicilié à Nakta Maharès Sfax.

Immeuble à vendre : L'ensemble des parts indivises qui représentent le tiers appartenant au saisi et se rapportant à l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°82930 Sfax dénommé "Emna" qui se compose d'une parcelle de terrain d'une superficie de 4028 m² sise à la localité de Bouakkazine secteur de Chaffar - Délégation de Maharès - Gouvernorat de Sfax limitée à l'Est par Farahat Rekik au Nord par les héritiers de Mabrouk Bouali, à l'Ouest par la Route de Bouakkazine, divisée en deux lots. Le premier à une superficie de 1170 m² clôturée de son côté Sud Est et Ouest et une ligne imaginaire du côté Nord. On trouve à son angle Est un espace couvert par des tôles métalliques, sa superficie est d'environ 49m², un bassin ayant une superficie de 8 m², une puits, 03 pieds d'oliviers et des arbres fruitiers le deuxième lot couvre une superficie de 2858 m² qui représente le reste du terrain et qui comporte 06 pieds d'oliviers de grande taille.

Mise à prix après déduction de 40 % : La mise à prix de toutes les parts indivises revenant au saisi et décrites ci-dessus a été fixée après déduction de 40 % à un montant de vingt quatre mille sept cent quatre vingt dix neuf dinars 999 millimes (24.799,999 d) en sus des frais des enchères qui seront déterminés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 ou l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n°55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2025X00210VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A, I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteurs saisis : Mouldi Ben Mohamed Taher ABICHOU, (CIN 05070809), directeur général d'une société, demeurant à Sangho Zarzis Médenine

3- Avocat poursuivant : Maître Moez AYED ZAMBAA, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc. A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeubles saisis :

- La totalité de l'immeuble dénommé «Wsayyef wgoussa 2» objet du titre foncier n°889 Médenine :

Il s'agit d'un vaste terrain d'une superficie de dix hectares et trente huit ares (103 800 m²), situé à la campagne d'Arif Zarzis entre la route principale n°25 et la route menant d'El-Hwem Al-Sham à Zarzis (en bordure de la route goudronnée reliant Zarzis à la route Khalfallah El-Kantra, dans la délégation de Zarzis, gouvernorat de Médenine. Il s'étend entre l'est et l'ouest, avec de nombreux côtés, bordé au nord, à l'est et à l'ouest par des voisins, et au sud en partie par la route publique goudronnée reliant entre Zarzis et la route Khalfallah El-Kantra, et dans le reste par des voisins. Il contient 328 grands oliviers productifs et dispose d'eau potable et d'électricité.

- La totalité de l'immeuble dénommé "Anas II" objet de titre foncier n°40346 Médenine : Il s'agit d'une parcelle de terrain située à Souihel de la délégation de Zarzis, gouvernorat de Médenine, dans une zone incluse dans le plan d'aménagement de la commune de Zarzis, avec eau potable électricité et téléphone, dans la zone touristique de Souihel à environ 80 mètres de la mer. Sa superficie est de 428 m², s'étendant d'est en ouest, bordée au nord par une ligne imaginaire après laquelle se trouve la propriété du débiteur saisi Mouldi Abichou, à l'est par la propriété de Louvini après une clôture, au sud par la propriété de Baaroun après une clôture et à l'ouest, où se trouve l'entrée, une cour commune après une clôture. La longueur de son côté nord est de 21,49 m, celle de son côté est de 20 m, du côté sud 14,84 et 6,69 m et ouest 19,89 m, contenant un bâtiment de deux étages :

A- Un rez-de-chaussée d'une superficie de 154 m², comprenant un séjour, un escalier, et une mezzanine, comprenant une chambre, une cuisine, une salle de bain, un couloir, un escalier, et un balcon.

B- Un étage supérieur d'une superficie de 139 m², comprenant un séjour avec balcon et un escalier, et une mezzanine qui comprend 2 chambres, chacune avec un balcon et une salle de bain, et un couloir avec un balcon et un escalier menant au toit du bâtiment.

Les murs de l'édifice sont en briques, le toit est en partie en béton et en partie en briques. Les marches des escaliers sont en marbre de Thala, les fenêtres et les portes sont en bois.

Il comprend également une salle de bain de 9 m² dans le coin sud-est, un entrepôt et une cuisine de 30 m² dans le coin sud-ouest. Il dispose de cours revêtues de 64 m². Elle est entourée d'une clôture de 54 m de long.

5- Mise à prix :

- Cinq cent cinquante-sept mille huit cent dix dinars (557.810,000 D) pour l'immeuble dénommé «Wsayyef wgoussa 2» objet du titre foncier n°889 Médenine.

- Cinq cent dix-sept neuf cent trente dinars (517.930,000 D) pour l'immeuble dénommé «Anas II» objet du titre foncier n°40346 Médenine, soit un total d'un million soixante quinze mille sept cent quarante dinars (1.075.740,000 D) pour les deux immeubles réunis, frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix de/des immeubles auquel on veut enchérir et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine sis à l'avenue 2 mai 1966 route de Tataouine Médenine le lundi dix-sept mars deux mille vingt cinq (17/3/2025) à partir de 9 heures.

7- Visite des immeubles : La visite des immeubles saisis peut avoir lieu tous les jours pendant réunis, frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix de/des immeubles auquel on veut

enchérir et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine sis à l'avenue 2 mai 1966 route de Tataouine Médenine le lundi dix-sept mars deux mille vingt cinq (17/3/2025) à partir de 9 heures.

7- Visite des immeubles : La visite des immeubles saisis peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2025X00216VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Du terrain inscrit au registre foncier 7968

Située à Reguebe Sidi Bouzid

1- Avocat de la partie poursuivante : Cabinet Maître Hamdi Samia, 92 av Habib Bourguiba Sidi Bouzid 9100.

2- La partie poursuivante : Nizar Bin Ali Essaleh Abidi sa profession est professeur d'application résident 7 rue Arwika Sfax, son bureau d'avocat Mm Hamdi Samia av Habib Bourguiba 9100 Sidi Bouzid.

3- La partie poursuivie : Tarek Bin Ardawi Bin Mohammed Akrouti résident au quartier Albasateen Rgeub Sidi Bouzid.

4- Description du bien immobilier : le bien en question est une parcelle de terrain portant le numéro du registre foncier 7968 située à Reguebe Sidi Bouzid d'une superficie de 7067.9411 m² faisant partie de superficie totale 68660.

5- Mise à prix : le prix d'ouverture est fixé à 52495.882 dinars et les frais qui seront fixées au prochain jour de l'adjudication par le tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

6- Date de la vente : lundi 17 mars 2025 à partir de 9 heures du matin à la chambre immobilière du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

7- Visite de bien immobilier : tous les jours aux heures de travail. Nul ne peut se porter enchérisseur sans avoir consigné le tiers du montant fixé par l'intermédiaire d'un avocat pour les étrangers ils doivent avoir une autorisation du gouverneur.

2025X00219VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après la réduction de la mise à prix

Maître Ayadi Abdelfateh

M.F : 1792810P/A/M/000

Partie poursuivante : Saif -Din Abid, route Mahdia - Al-Bustan - Sfax, Domicile élu au bureau de maître Ahdelfateh Ayadi, de la Sté Ayadi d'avocats et d'arbitrage 2 Léopold Senghor, Immeuble Idriss, Sfax.

Partie saisie : Mamdouh ben Abdallah, demeurant à la route Sidi Mansour, km 6, Sfax.

L'immeuble destiné à vendre : L'ensemble des biens faisant l'objet du titre immobilier, n°55258, Sfax, «Al-Wafa», sise à la Mairie de Sidi Mansour, km 10, District de Mansoura, Province de Sfax, d'une superficie de (361 mètres carrés) composé d'un terrain sur lequel a été construite une villa, composée d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'un entrepôt, délimité par la qibla et la route derrière elle Ecole primaire de Mansoura, à l'est, la parcelle n°441, et à Jofa, la parcelle n°442, et derrière elle se trouve la route Habbana, et à l'ouest, la route.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax la matinée du lundi le 17/3/2025 à partir du 9 heures du matin.

Charges réelles grevant l'immeuble : Le bien objet de la vente bénéficie d'une première hypothèque au profit de l'Aman Banque, selon l'hypothèque émise le 12/03/2013, dépôt Sfax, tome 01/2023, numéro 8377, pour garantir un total d'un montant de (100 000 000 D) en sus des excédents et dépenses.

Une seconde hypothèque au profit de l'Aman Banque selon l'hypothèque émise le 16 septembre 2014, Dépôt Sfax, Volume 02/2023, N°2478, pour garantir un montant total de (30 426 000 D) outre les excédents et dépenses.

Mise à prix : Deux cents cinquante mille trois cent cinquante Dinars (250.350.000 d) après une réduction de 40% à partir du prix estimé par l'expert Mohsen Bouzid, en plus des frais déterminés le jour de la séance de confirmation.

Toute personne intéressée par l'adjudication doit consigner le 1/3 du prix par l'intermédiaire d'un avocat.

La visite de l'immeuble peut s'effecteur tous les jours de travail pendant l'horaire administratif pour plus de renseignements contacter le secrétaire de la cour de première instance de Sfax où déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

2025X00226VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Etude de Maître Amira Abdelhamid

Avocat à la cassation

De la société ELAMEN d'Avocat sis à la rue Tahar Sfar

Centre Marhaba Bloc A 3ème étage Sfax

L'adjudication aura lieu le mercredi 12 mars 2025 (12/3/2025) à neuf heures du matin et suivant à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance Sfax 2 sise à l'Avenue Ahmad Aloulou prés de la CNSS Sfax.

Partie poursuivante :

Ikram Aloulou, inscrite au registre de commerce sous le numéro 11934441C, Médecin, sise à rue Habib Chatti résidence Al Yesmin bloc D 3ème étage 2092 Manar 1 Tunis.

Partie saisie : Samir ben Mohamed Hakmouni, sis au 62 rue Sidi Ali Karray Sfax.

L'avocat poursuivant :

Maître Amira Abdelhamid Avocat à la cassation de la société EL AMEN d'Avocat ci-dessus domicilié.

L'immeuble soumis à l'adjudication :

Consiste en terrain agricole d'une superficie de 3 HK 18 AR 3 ST sis Kbabja Aghereb route Mahrougua Sfax, le terrain contient quelques oliviers et contient des briques qui atteste que le terrain est partagé en deux parties une partie clôturée et l'autre partie contient un puits équipé de l'énergie solaire.

Mise à prix :

Cent quatre vingt sept dinars (187.000.000d) majoré des droits et frais divers.

Note :

1/ L'immeuble soumis à l'adjudication est visité chaque jour durant l'horaire du travail.

2/ Pour autres renseignements il convient de contacter le greffe du tribunal de première instance Sfax 2 ou est déposé le cahier des charges ou l'étude de l'avocat poursuivant

3/ Tout participant à l'adjudication devra consigner le tiers de la mise à prix et ce avant le délai de l'adjudication.

4/ Le participant étranger devait en outre avoir obtenu l'autorisation du gouverneur.

2025X00227VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix

1. Partie poursuivante : BH Bank (ex Banque de l'Habitat), société anonyme inscrite au registre de commerce de Tunis sous le numéro B13.881.1996 et ayant le numéro d'identification fiscale 0024588W, représentée par son directeur général, résidant au siège social situé au 18, rue Mohammed V, Tunis 1080, ou à son PV concernée à Hammamet, située au Boulevard Habib Bourguiba à Hammamet, en tant que créancier hypothécaire, inscrit et ayant obtenu un jugement en sa faveur.

2. L'Avocat poursuivant : Maître Abdelaziz Al-Aïssawi, avocat près la cour de cassation, dont le cabinet est situé à la rue Mohamed Salah Belhaj, Immeuble Le Printemps, Bloc "B", rez-de-chaussée, Ariana 2080.

3. Partie saisie :

1. Nabil Ben Nasr Al-Shaibi, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale n° 00331297, délivrée à Tunis le 4/5/2007, travailleur à l'étranger, domicilié au 6, Rue Tayeb Al-Mehiri, Sidi Bou Said, Tunis, en tant qu'emprunteur et hypothécaire.

2. Dalinda Bint Qaddour Ben Al-Amin Al-Saidi, de nationalité tunisienne, titulaire de la carte d'identité nationale n°04676393, délivrée à Tunis le 26/3/2002, enseignante au secondaire, domiciliée au 36, Rue Al-Hind, Tunis, en tant que caution hypothécaire.

4. Propriété saisie : Toutes les parts indivises des débiteurs, soient un total de 1314/14470 parts (835,5 parts pour Dalinda Al-Saïdi et 478,5 parts pour Nabil Al-Shaibi) dans la propriété dénommée "Halima", enregistrée sous le TF n°555460 Nabeul, située à la Cheikhah Hammamet, Gouvernorat de Nabeul. La superficie totale du terrain est de 14470 m%, divisée en 14470 parts. Les dites parts représentent une superficie de 1314 m² en indivision sur la parcelle n°A4 d'une superficie de 1480 m² dans le plan de division du TF n°555460 Nabeul. Il s'agit d'un terrain agricole non exploité, en friche, situé dans une zone urbaine en développement, mais en dehors du plan d'aménagement urbain de la ville d'Hammamet.

5. Mise à prix : Trois cent quatre vingt dix mille dinars (390.000,000 TND), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

6. Date et lieu de l'adjudication : Le lundi 24 Mars 2025, à 9 heures du matin et les heures suivantes, devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia.

7. La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine à l'horaire administratif.

2025400362VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40%

Etude Maître Hassine Ben Abdallah

19 rue 20 Mars 1956 la Marsa Plage - Tunis

- Les parties poursuivantes : - Mohamed Mokhtar Ben Taher Ben Mohamed Béji CIN 00050811 - Taher Ben Adnen Ben Taher Béji CIN 13001727 - Hamda Bent Taher Ben Mohamed Béji CIN 00430568 - Latifa Bent Slimene Ben Ali Azek CIN 00782898, demeurants au 36 rue du Sahel Montfleury Tunis, élisant domicile au cabinet Maître Hassine Ben Abdallah avocat 19 rue 20 Mars 1956 la Marsa Plage Tunis.

- Les parties poursuivies : - Mohamed Habib Ben Taher Ben Mohamed Béji CIN 00473847 - Fatma Bent Mohamed Ben Mahmoud Ayari CIN 00785734 - Farah Bent Khaled Ben Taher Béji CIN 13010841 - Bilel Ben Khaled Ben Taher Béji CIN 04702646 - Hajer Bent Moncef Ben Othman mariée avec Bilel Ben Khaled Ben Taher Béji, suivant la loi relative au régime de la communauté des biens entre époux, demeurants 36 rue du Sahel Montfleury Tunis.

- L'avocat poursuivant : Maître Hassine Ben Abdallah dont son étude sise 19 rue 20 Mars 1956 la Marsa Plage - Tunis (M.F : 000PA514240W)

Le bien immobilier destiné à vendre : la propriété est située au 36 rue du Sahel Montfleury Tunis et est représentée par la parcelle n°7 du T.F n°118078 Tunis dénommée «Zahraa 4», d'une superficie de 455 m² et divisée en 455 parties, et comprend : 1) Un ancien bâtiment principal «villa» à deux étages, son rez-de-chaussée comporte un hall à l'entrée, un salon, une chambre parentale, deux chambres, un hall, une cuisine et une salle de bain, et son premier étage comporte deux logements, le premier avec un couloir à l'entrée relié à un petit couloir menant à une cuisine et une salle de bain suivi d'un salon et deux chambres, et le deuxième logement comporte un petit hall à l'entrée et un 2ème hall donnant sur un salon, et deux chambres, une cuisine et une salle de bain, 2) Un bâtiment secondaire «Duplex» composé d'un rez-de-chaussée avec un hall à l'entrée donnant sur un salon et un petit couloir, un 2ème salon avec une salle à manger et un petit hall donnant sur la cuisine, et un premier étage avec un hall donnant sur deux chambres et une salle de bain, 3) Un petit bâtiment avec un rez-de-chaussée composé d'un magasin de prêt-à-porter qui s'ouvre sur l'accès principal (rue du sahel), la superficie totale de l'ensemble du terrain sur lequel les bâtiments sont situés est de 455 m², la superficie couverte cumulée de tous les bâtiments est de 465 m² et la superficie utile intérieure totale de tous les locaux des différents étages est de 376 m².

- Mise à prix après réduction de 40% : sept cent vingt neuf mille cinq cent trente dinars et 037 millimes

(729.530dt, 037) en plus des charges déjà tarifiées par le tribunal à (7.368dt, 783) à l'audience précédente et les charges qui seront tarifiées le jour de la présente adjudication.

- Date et heure de la vente : La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis le mardi 11 Mars 2025 à partir de 9h.

- Visite de l'immeuble objet de l'adjudication : la visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de la semaine pendant l'horaire administratif.

- Observations : Pour plus de renseignement consulter le cahier des charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis ou à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Hassine Ben Abdallah dont son étude sise au 19 rue 20 Mars 1956 la Marsa Plage - Tunis. Ne peuvent participer à l'adjudication que ceux qui auront consigné au préalable le 1/3 de la mise à prix par l'intermédiaire d'un avocat. Les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable de Mr. Le gouverneur.

2025400390VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Tarek Lahmaier

Avocat près la cour d'appel

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 1409999/G/A/P

Tél : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank «TSB» (auparavant Stusid Bank) (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 32, rue Hédi karray Tunis.

Partie saisie : Ikbal Benhamed CIN 09015570 demeurant 04 rue Awen al Khazai, Borj Bakkouche, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Tarek Lahmaier avocat près la cour d'appel 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Désignation des biens à vendre :

Immeuble objet du T.F 190340 Sousse dénommé «Folla 147» d'une superficie de 78 m² ainsi que (382.5198/41219) parts indivises, consistant en un appartement à usage d'habitation numéro 247 situé au deuxième étage de la résidence Tulipe du complexe immobilier AQUA ORANGE connue sous le nom de Résidence Folla sis à Chat Maryem Akouda, Gouvernorat de Sousse.

L'appartement est composé d'un salon avec une terrasse, une cuisine, deux chambres, deux salles de bain.

Le tout en parfait état, l'appartement est alimenté en eau, gaz, électricité, internet et relié au réseau des eaux usées.

Immeuble objet du T.F 190267 Sousse dénommé «Folla 71» d'une superficie de 22 m² ainsi que (107.8902141219) parts indivises, consistant en une place de parking (numéro W14) situé au sous-sol de la résidence Tulipe du complexe immobilier AQUA ORANGE connue sous le nom de Résidence Folla sis à Chat Maryem Akouda, Gouvernorat de Sousse.

Mise à prix :

Immeuble objet du T.F 190340 Sousse (366.600,000 DT).

Immeuble objet du T.F 190267 Sousse (30.000,000 DT).

Outre les frais de poursuite taxés par le tribunal.

Date et lieu de la vente : Lundi (10 Mars 2025) devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Sousse 2 à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat, doit consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2025400392VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Adel Hannachi

Avocat à la cour de cassation

6 Rue d'Autriche - Tunis

Tél : 71894201

Fax : 71894202

Partie saisissante : la Banque Internationale Arabe de Tunisie «BIAT» en la personne de son représentant légal, SA, Registre National des Entreprises Identifiant Unique n°000110F (Ex RC n° B187881996), élisant domicile au cabinet de son avocat maître Adel Hannachi, avocat à la Cour de Cassation dont le cabinet est au 6 Rue d'Autriche Tunis, MF n°1069365H.

Partie saisie : Houda Bent Mohamed Sehli, Tunisienne, née le 18/12/1979 à Tunis, commerçante, titulaire de la CIN n°08104594, demeurant au 1 Rue Bahrein Cité Essalama Mornaguia Manouba.

Approbateur de prêt hypothécaire : Wajdi Ben Mohamed Béchir MEKNI, Tunisien, né le 5/4/1978 à Béja, titulaire de la CIN n°07322277, demeurant au 1 Rue Bahrein Cité Essalama Mornaguia Manouba.

Avocat poursuivant : Maître Adel Hannachi, 6 Rue d'Autriche - 1002 Tunis.

Descriptif de l'immeuble : La totalité des parts indivises soit 307 parts de l'immeuble sis à Elmornaguia gouvernorat de Manouba objet du titre foncier n°18345 Manouba dénommé «FERCHCHI1» consistant en un terrain nu sis dans un rassemblement d'habitation limité de l'Est,immeuble revenant à Hela Frchichi, du Sud un immeuble, de l'Ouest immeuble revenant à Karim Larnaout, l'accès pour le terrain du centre d'Elmornaguia puis la route régionale n°576 route El Attar à 2 km, jusqu'à l'arrivée au pont sur l'Autoroute menant vers Béja qui mène à un rassemblement d'habitation la où se trouve le terrain.

La mise à prix :

La mise à prix a été fixée à la somme de quarante mille neuf cents trente trois Dinars 333 Millimes (40933,333 DT) à majorer des frais et débours qui seront arrêtés le jour de l'adjudication.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu le mercredi 19/3/2025 à 9 heures du matin et heures suivantes au siège du tribunal de 1ère instance de Manouba (chambre des ventes immobilières) situé à la Route de Oued Ellil km 7 La Manouba.

Visite et conditions de participation :

La visite aura lieu à l'adresse de l'immeuble aux heures du travail et sans conditions précises.

La consultation du cahier des charges se fait auprès du greffier de la chambre des ventes immobilières de La Manouba ou au cabinet de l'avocat poursuivant. Ne peut participer aux enchères que celui qui a commis un avocat et a consigné le 1/3 du montant de la mise à prix, les étrangers doivent en plus produire l'autorisation préalable de monsieur le gouverneur de Manouba.

2025400400VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Poursuivant : Tunisian Saudi Bank T.S.B. (Ex Stusid Bank). S.A., sise au 32 Rue Hédi Karray Tunis. M.F. n° 013026 E. En sa qualité de créancier hypothécaire saisissant.

Partie saisie :

Mohsen Ben Bechir Ben Tabar Hammami C.I.N. n°02288672, demeurant 8 rue Abou Taieb Motanabbi Cité Wifek Fouchana Ben Arous.

En sa qualité de créancier hypothécaire saisi.

Avocat poursuivant :

Maître Atallah Mhamed, Avocat à la cour de cassation, 97 Avenue de la Liberté - Tunis (Tél : 71285959).

Immeuble objet de la vente :

Situation : le titre foncier 73576 Ben Arous d'une superficie de 180 m² se situe à la rue Tahar Ben Achour n°34 Cité Khouaja Fouchana gouvernorat de Ben Arous dans un quartier d'habitation et populaire.

Contenance : l'immeuble est composé d'une parcelle de terrain aménagée et à usage d'habitation, sur laquelle est édifié une Chappe en béton armé d'une superficie de 100m² environ avec les murs extérieures en briques sans séparations ni dalle et poutres en béton.

Mise à prix après réduction de 40 % :

Cinquante Trois Mille Cent Soixante Dinars (53.160,000) hors frais.

Date et lieu de vente : Après Report de l'Audience :

Jeudi 13 Mars 2025 à partir de 9 Heures au Tribunal de Première instance de Ben Arous.

Visite des lieux :

La visite peut se faire quotidiennement.

La participation à l'adjudication est soumise à la consignation du tiers de la mise à prix ou à la présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable. Les étrangers devant obtenir l'autorisation du gouverneur.

2025400402VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Kamel Ben Fredj

Avocat à la cour de cassation

27 Bis, Rue de Liban Tunis

Tél : 71 280 156

Fax : 71 280 092

MF : C 818492

Partie poursuivante : Arabe Tunisian Banque, son adresse élu chez Maître Kamel Ben Fredj, 27 Bis, Rue de Liban Tunis.

Partie saisie : Mohamed Marzouki CIN : 05943162, son adresse au bureau de son Avocat Maître Mabrouk Ben Moussa, situé à la rue Abu Hamid Al-Ghazali, Centre Misk, Appartement B2 Montplaisir - Tunis 1073.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, Rue de Liban Tunis.

L'immeuble saisi : L'immeuble revenant à la partie saisie objet du titre foncier num : 96610 Tunis dénommé "Gammarth 52", d'une superficie de 6 A 31 CA. Il s'agit d'un lot de terrain à Gammarth la Marsa.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à : 1135800 d 000.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 18/3/2025 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2025400405VEPA1

Maître Yahia Chaker

Tél : 71.257.859

M.F : 0651581/F/A/P/000

A la demande de : Moutâa Choura chez Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi - Tunis.

Contre la partie saisie : Ali Ouechtati chez Maître Farhat Toumi Centre Urbain Nord, Rue Tahar Gharsa Immeuble «Golden Tawn».

A la diligence de : Maître Yahia Chaker 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble et parts indivises à vendre : - Objet du TF 151634 Tunis consistant en un appartement de 94 m² sis à Gammarth Résidence Dar Gammarth Bloc A17 N° AR2 avec les parties communes composés d'un salon, salle à manger, 3 chambres, cuisine, salle d'eau, salle de bain, débarras et espace non couvert.

- Les 1957,2047ème indivis du TF 36464 Tunis consistant en un terrain de 37449 m² dont 659,26 m² occupés par la partie saisie qui y a édifié une villa d'un seul niveau sise à Gammarth 3 Rue du chemin composée d'une véranda, patio, salon, salle à manger, 3 chambres, cuisine, 2 salles de bain et couloir.

Mise à prix : - 261.447, D840 pour l'appartement objet du TF n°151634 Tunis. - 1.072.216, D857 pour les parts indivises du TF n°36464 Tunis.

Le tout frais en sus.

Date et lieu de la vente : Mardi 11/3/2025 devant le Tribunal de 1ère Instance de Tunis à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2025400418VEPA1

Avis aux créanciers

Remplacement d'administrateur judiciaire

Société MARITAP. SA

Siège social : Rue Lac Windermere, Immeuble Monia - Les Berges du Lac

1053 Tunis

IU : 0437877X

CNSS : 140645-92

En vertu d'une décision rendue par le tribunal de première instance de Tunis le 4 février 2025, dans le cadre du dossier d'administration judiciaire n°87, il a été déclaré la désignation de Madame Nour El Houda Abassi en qualité d'administrateur judiciaire en remplacement de Madame Karima Trabelsi.

2025R00313VEPA2

Appel d'offres de cession au tiers de la Totalité d'une Entreprise

Société Maghreb Emballage Plus, SARL

Siège social : 10, Avenue de la Gare Zone Industrielle Mégrine 2033

Identifiant Unique : 1266695Z

Le commissaire à l'exécution Montassar MANSOURI

En vertu de l'ordonnance émanant de la chambre du conseil au tribunal de première instance de Ben Arous du 23 décembre 2024 dans l'affaire n°311, le commissaire à l'exécution Monsieur Montassar Mansouri lance un appel d'offres pour cession totale de la société "Maghreb Emballage Plus" assainie de toutes ses dettes.

Toute personne intéressée par le présent appel d'offres est invitée à retirer, gratuitement, le cahier des charges auprès du bureau du commissaire à l'exécution sis à l'adresse suivante :

Immeuble Malek Centre, bloc B, bureau B 1-6 Centre Urbain Nord, Tunis 1082.

Les offres, accompagnées du cahier des charges et des documents requis, sont envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception comme stipulé dans le cahier des charges, au plus tard le 23 février 2025.

Pour plus de renseignements contactez le numéro suivant : 22 100 099.

2025R00324VEPA2

Appel d'offres pour la cession d'une société

Société Ateliers Mécaniques de Sahel «AMS»

Société anonyme

Adresse : Rue Ibn Khaldoun Sousse

Identifiant unique : 0004507R

En vertu d'une décision rendue en date du 3/02/2025 par le tribunal de première instance de Sousse, Mr. Laarif Sadok, ayant le siège au cabinet n°102 immeuble El Hifienne avenue Sadok Mkaddem Sahloul-4054 Sousse, en sa qualité d'administrateur judiciaire, annonce la prolongation des délais de réception des offres de cession à des tiers de tous les actifs de la Société ATELIERS MECANIQUES DE SAHEL «AMS» par voie d'appel d'offres suivant un cahier des charges.

Toute personne désirant participer à cet appel d'offres pourra visiter la société après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 400 dinars.

Le dernier délai pour l'envoie des offres est fixé à 28 Février 2025. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 98.685.297.

2025S00167VEPA2

Avis de distribution

République Tunisienne

Ministère de la justice

Tribunal d'instance Monastir

AFF de distribution : 360/2025

En vertu des dispositions des articles 467 et 468 cpcc et par décision de Mr le juge commissaire auprès du TI de Monastir, chargée de distribution en date du 6/02/2025 dans le cadre de l'affaire n°360/2025 il a été décidé l'ouverture de la procédure de distribution de fonds consigné d'un montant de 4.550.697.482 dinars au profit des créanciers selon leurs rang conformément aux reçu de consignation n°M004086 en date du 16/01/2023 auprès de la trésorerie générale de Monastir et l'attestation de dépôt en date du 15/01/2025 reçu n°5/2025. Conformément à la demande de collocation faite par maître Abdelaziz Jabeur au nom de Mr Elkamel Abdelaziz contre la Sté internationale de développement hôtelier hôtel palm son siège zone touristique Monastir; en conséquence et en vertu de l'art 465 et suivant du cpcc tout intéressé désirant participer à la distribution du montant consigné de présenter dans le délai de 30 jours à partir de la parution de la présente annonce au JORT les pièces justificatives de sa créance par l'intermédiaire d'un avocat au greffe du tribunat concerné sous peine de forclusion.

La présente insertion a été rédigée conformément aux articles 466 et 468 cpcc.

2025S00178VEPA2

Liquidation judiciaire

En vertu de l'ordonnance sur requête n°75033 émanée du Vice- président du tribunal de première instance de Sousse2 en date du 4/02/2025 la nomination de ZRAFI SOUMAYA en qualité de liquidateur sur les biens du feu Mustapha Ben Salah Zardi. Siège de liquidateur immeuble el mabrouk n°7 Bab brikcha Monastir tél 54515380 / 98227742 / 73425111. Tout intéressé peut contacter le liquidateur à son adresse.

2025S00181VEPA2

Faillite

Société ETS MED LOUKIL ET CIE - SA

Au capital de : 12 450 000 D

Siège social : 62 Rue Carthage Tunis

Identifiant Unique : 0000528E

En vertu du jugement n°1006 rendu par le tribunal de première instance de Tunis le 30 Janvier 2025, il a été décidé la mise en faillite de la Société ETS MED LOUKIL ET CIE :

- Juge Commissaire : Madame Nesrine Ben Khedime

- Syndic de faillite : Monsieur Ameur Mansour

Les créanciers de la société sont invités à remettre leurs titres de créances au cabinet du syndic de faillite sis au 53, Rue Echam, 2ème Etage, App N°6 -1002 Tunis Tél : 71830168 dans un délai de 15 jours à partir de la date de la parution de cette annonce et 60 jours pour les créanciers domiciliés hors du territoire Tunisien.

2025400386VEPA2

Nomination d'un liquidateur

En vertu de l'ordonnance sur requête rendue par le Tribunal de première instance de Tunis en date du 22/01/2025 il a été décidé la nomination de Mr Salf Eddine Sbai en tant que liquidateur des propriétés communes entre madame HBIBA Kastli titulaire de la cin n°00315093 et son ex-mari Mr Mahdi Besbes titulaire de la cin n°00269529, Tous Intéressés peuvent contacter le liquidateur susmentionné au 19 rue Naplouse deuxième Etage tunis. (tél : 29771784/92508028).

2025400394VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TECHNOFOOD INDUSTRIES

S.A au capital de 1.350.030 dinars

Siège social : Z.I. El M'Ghira 3 - Fouchana - Ben Arous

MF : 0962324TAM000

I.U. : 0962324T

Messieurs les actionnaires de la société TECHNOFOOD INDUSTRIES S.A. sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le vendredi 7 mars 2025 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1. Entériner les modalités de convocation et le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire;

2. Lecture et approbation des rapports de gestion établis par le conseil d'administration et relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et approbation des conventions réglementées;

4. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2022 ;

7. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2022 ;

8. Nomination des administrateurs de la société;

9. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Les documents afférents à la présente assemblée générale ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal. Cette convocation tient lieu à une convocation personnelle et officielle à tous les actionnaires de la société.

2025R00321SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2025

SICAV CAPITALISATION PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable

Loi N°2001-83 du 24 Juillet 2001 Jort N°59

Siège social : 2 Rue de Turquie, 1001 Tunis

RNE N°187123C

Messieurs les actionnaires de la Société SICAV CAPITALISATION PLUS sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 12 Mars 2025 à 10 heures 30 au Club Kheireddine, sis au 31 Rue du Général Kheireddine 2060 - la Goulette Kheireddine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024,

2- Lecture des Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2024 et approbation des opérations mentionnées,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2024 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs.

2025R00357SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2025

SICAV CROISSANCE

Société d'Investissement à Capital Variable

Loi N°2001-83 du 24 Juillet 2001 Jort N°59

Siège social : 2 Rue de Turquie, 1001 Tunis

RNE N°723624 Y

Messieurs les actionnaires de la Société SICAV CROISSANCE sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 12 Mars 2025 à 10 heures au Club Kheireddine, sis au 31 Rue du Général Kheireddine 2060 - la Goulette Kheireddine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024,

2- Lecture des Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2024 et approbation des opérations mentionnées,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2024 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Renouvellement de mandat d'administrateur.

6- Désignation d'un nouvel administrateur.

2025R00358SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 2025

SICAV RENDEMENT

Société d'Investissement à Capital Variable

Loi N°2001-83 du 24 Juillet 2001 Jort N°59

Siège social : 2 Rue de Turquie, 1001 Tunis

RNE N°0381738 F

Messieurs les actionnaires de la Société SICAV RENDEMENT sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 12 Mars 2025 à 9 heures au Club Kheireddine, sis au 31 Rue du Général Kheireddine 2060 - la Goulette Kheireddine à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2024,

2- Lecture des Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2024 et approbation des opérations mentionnées,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2024 et affectation des résultats,

4- Quitus aux administrateurs,

5- Renouvellement de mandat d'administrateur.

6- Désignation d'un nouvel administrateur.

2025R00359SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE LE GRAND MONASTIR.SA

HOTEL BELLA VISTA

Société anonyme

Au capital de 14.600.000DT

Siège social : Hôtel Bella Vista Dkhila Monastir

RNE : N°0038479P

Messieurs les actionnaires de la «Société Hôtelière et Touristique Le Grand Monastir .S A» «S H T G M» sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le vendredi 14 mars 2025 à onze heures à l'Hôtel Abou Sofiane en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation des délais et modalités de tenue de l'Assemblée générale ordinaire

2- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société au titre de l'exercice 2023.

3- Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2023.

4- Approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023.

5- Approbation des conventions et opérations prévues à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

6- Affectation des Résultats de l'exercice 2023.

7- Quitus aux administrateurs.

8- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

9- Pouvoirs pour formalités.

2025S00180SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société Médicale Ibn Khaldoun

Siège social : Boulevard de la Paix Hammam Sousse

Capital : 4 100 000 Dinars

Identifiant unique : 0813211F

RC : B151822002

Messieurs les actionnaires de la société Médicale Ibn Khaldoun sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 8 Mars 2025 à 10 Heures au siège social de la société boulevard de la Paix Hammam Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Répartition des dividendes

- Questions diverses.

2025S00182SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De La Société de Diagnostic, Réparation Machines "S.D.R.M"

SA au capital de 302 000 Dinars

Zone Industrielle Skhira 3050 - Sfax

Identifiant Fiscal : 1308464SAM000

Sfax

Sur convocation du conseil d'administration tenu le 17/10/2024, nous avons le plaisir de vous inviter à assister à la réunion de l'Assemblée générale ordinaire de la société "SDRM", qui aura lieu le 10 mars 2025 à 9H au siège de SAGES CAPITAL sis à B5, B6 Immeuble Molka les Berges du Lac II, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;

2. Entériner la nomination du nouveau commissaire aux comptes

3. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif aux exercices 2014, 2015 2016 2017, 2018 et 2019 ;

4. Lecture et approbation des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2014, 2015 2016, 2017, 2018 et 2019;

5. Approbation des états financiers arrêtés aux exercices 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 ;

6. Approbation, s'il y'a lieu des conventions visées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales relatif aux exercices 2014, 2015, 2016 2017, 2018 et 2019 ;

7. Affectation du résultat des exercices 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019;

8. Quitus aux administrateurs

9. Renouvellement du mandat des administrateurs

10. Nomination d'un nouvel administrateur indépendant

11. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

12. Fixation des jetons de présence ;

13. Pouvoirs pour formalités.

2025X00228SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

Société d'investissement à capital variable

Régie par le code des OPC promulgué par la loi N°2001-83 du 24 juillet 2001

Parue au JORT N° 59 du 24 juillet 2001

Agrément du ministre des finances du 8 Septembre 1999

Identifiant unique au registre national des entreprises : 0717402R

Matricule Fiscal: 0707402R/N/M/000

Siège social : Immeuble Fekih, rue des lacs de Mazurie - les Berges du Lac - 1053 Tunis

Les actionnaires d'«ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV», sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Lundi 17 Mars 2025 à 14H au siège social d'«Attijari Bank», sis au 24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation de l'assemblée générale

- Examen du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2024,

- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2024,

- Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2024,

- Quitus aux administrateurs,

- Affectation des résultats,

- Allocation de jetons de présence au titre de l'exercice 2024

- Renouvellement du mandat d'un administrateur

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

Tous les documents afférents à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société «Attijari Gestion» sis à l'immeuble FEKIH - Rue des Lacs de Mazurie - 1053 - Les Berges du Lac - Tunis.

2025400401SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques

"SCIPP"

Société anonyme

Au capital de 20.000.000 Dinars

Siège social : Z.I de Kaar Said - 2086 Douar Hicher

IU : 001767Y

CNSS : 53880/45

Messieurs les actionnaires de la Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques "SCIPP", sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 3 mars 2025 à 9h au siège social de la société, sis à la Zone Industrielle de Ksar Said 2086 Douar Hicher, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode de convocation de l'assemblée

2. Approbation de l'emprunt contracté par le Président Directeur Général.

3. Pouvoirs pour formalités.

2025400407SANB3

La société Biofig S.A. «BIOFIG»

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Capital social : cinq cent seize mille (516.000) dinars

Siège social : 11 bis rue Ali Riahi, 1008, Montfleury, Tunis

Identifiant Unique : 1249634M

En vertu du procès-verbal de l'AGE le 29/01/2025 enregistré à Recette des finances rue El Jazira Tunis le 4/02/2025 sous le n°25700346, quittance n°9185 déposée au RNE sous le n°2025109529 le 10/02/2025 il a été décidé :

Convocation et la fixation de la date et de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 :

Le Conseil d'Administration convoque l'Assemblée Générale Ordinaire, pour se réunir le 24 février 2025, à 11h au siège au siège de BH EQUITY sis au 67, avenue Alain Savary- cité jardins II - Bloc B- 3ème étage - 1002 - Tunis Belvédère pour statuer sur les points inscrits à l'ordre du jour ci-dessous :

1- Entériner le mode et les délais de convocation de l'AGO.

2- Approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration concernant l'exercice 2022.

3- Approbation de l'arrêter des comptes de la Société pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

4- Approbation des conventions réglementées conclues eu 2022.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2022.

6- Allocation des jetons de présence.

7- Pouvoirs pour formalités.

2025400408SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«SOTRABAT IMMOBILIERE S.A»

Capital social : 39 065 000 Dinars

Rue 8611, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia I - 2035 Tunis Carthage

MF : 0001514C

Messieurs les actionnaires de la société Sotrabat sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le lundi 10 Mars 2025 à 9h, à la Rue 8612, Impasse n°4 - Z.I La Charguia 1 - 2035 Tunis/Carthage, et dont la convocation a été déposée au Registre National des Entreprises en date du 11/02/2025, sous le numéro 2025111959 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et les opérations relatives à l'exercice 2023

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les comptes dudit exercice et sur les opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023 ainsi que des conventions réglementées

- Affectation des résultats

- Quitus aux Administrateurs

- Renouvellement de mandats d'Administrateurs et nomination de nouveaux Administrateurs.

2025400412SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société de Gestion du Complexe Industriel et Technologique de Sidi Bouzid

Société anonyme

Au capital de 3.007.500 DT

Siège social : cité artisanale, route Faiedh Sidi Bouzid

RNE : 1268145F

Matricule Fiscal : 1268145F/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société de Gestion du Complexe industriel et Technologique de Sidi Bouzid sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire pour le jeudi 6 Mars 2025 à 10h sis au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Annulation de la résolution N°06 du PV de l'AGO 2023 du 19/12/2024.

2. Nomination des membres du conseil d'administration pour les années 2024-2025-2026.

2025400421SANB3

Autres sociétés

Avis

Il est porté aux connaissances des adhérents de la SMBSA ESSAADA que l'assemblée générale électorale du mardi 11/02/2025 à 9:30 du matin au complexe de la société à Teboulba rue 23 janvier 5080 est reporté pour le jeudi 27/02/2025 suivant le même ordre du jour :

- Présentation des états financiers et moraux pour les années 2020-2021 2021-2022 et 2022-2023.

- Présentation des rapports du commissaire aux comptes pour les années 2020-2021 2021-2022 et 2022-2023.

- Discussion.

- Approbations des rapports.

- Quitus aux administrateurs pour les exercices 2020-2021 2021- 2022 et 2022-2023.

- Mise à jour de la liste des adhérents.

- Réceptions des nouveaux adhérents.

- Renouvellements du 1/3 des membres du conseil administratif.

- Révision du statut interne de la société en ajoutant la phrase : déduction de 1% sur les achats du lait sous titre fonds de Compensation.

2025S00177SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte

Je soussigné monsieur Khaled ben Hédi Houiji titulaire de la carte d'identité nationale n°05195041 j'ai perdu mon titre de propriété n°20639 titre immobilier numéro 188964 Tunis sous le nom de Khaled daté du 8 mars 2016.

Date de la perte de titre propriétaire le 23 janvier 2025.

2025R00330DIVD2

Avis

Les héritiers de Mohamed Ben Mohamed Elleuch annoncent au public que leurs propriétaire possède un terrain d'une superficie de 1317 mètres carrés suivant le plan de l'architecte Mohamed Lassaad Chabchoub daté de janvier 2021 situé dans la forêt de Sfax sur la route de Tunis km 04 rue Boutamri et son acte de propriété a disparu et ils veulent extraire une deuxième copie originale de propriété.

Toute personne voulant s'opposer s'adresse auprès du notaire de Sfax Mzid Mohamed dans un délai de trente jours à partir de la date de cet avis.

2025X00222DIVD2

Avis

Nader ben Jbir annonce qu'il possède la moitié dans un lot de terrain situé à Sfax entre la route de Taniour et Tunis Km 6 provenant par l'acte notarié à l'attestation des deux notaires Sameh Jarraya et Hichem Fourati le 15/8/2014.

Et il déclare qu'il a perdu l'acte notarié et il désire se faire délivrer une autre copie originale. Tous contestataires devront s'adresser au bureau du notaire Hichem Fourati situé avenue Hédi Chaker Sakiet Ezzit Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2025X00229DIVD2

SICAV L'EPARGNANT - Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Bilan au 31 décembre 2024

en dinars

	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF		
Portefeuille - titres	**130,914,176**	**149,566,697**
Obligations et valeurs assimilées	123,046,249	147,100,499
Actions OPCVM	7,867,927	2,466,197
Placements monétaires et disponibilités	**36,628,942**	**35,198,342**
Placements monétaires	23,003,066	13,543,297
Disponibilités	13,625,876	21,655,045
Créances d'exploitation	**112,187**	**104,711**
TOTAL ACTIF	**167,655,305**	**184,869,750**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	334,443	357,325
Autress créditeurs divers	48,013	17,071
TOTAL PASSIF	**382,456**	**374,396**
ACTIF NET		
Capital	**157,078,392**	**173,769,529**
Sommes Distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1,212	2,052
Sommes distribuables de l'exercice	10,193,245	10,723,773
ACTIF NET	**167,272,849**	**184,495,354**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**167,655,305**	**184,869,750**

Etat de résultat au 31 décembre 2024

en dinars

	31/12/2024	31/12/2023
Revenus du portefeuille - titres	**8,984,478**	**10,016,571**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	8,984,478	10,016,571
Revenus des placements monétaires	**3,766,740**	**3,407,877**
Total des revenus des placements	**12,751,219**	**13,424,449**
Charges de gestion des placements	(1,051,776)	(1,152,762)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**11,699,441**	**12,271,687**
Autres produits	72,370	76,001
Autres charges	(253,953)	(239,832)
Contribution conjoncturelle	0	(400)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**11,517,858**	**12,107,457**
Régularisation du résultat d'exploitation	(1,324,613)	(1,383,684)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**10,193,245**	**10,723,773**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	1,324,613	1,383,684
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	**(83,208)**	**(174,945)**
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	284,925	502,894
Frais de négociation de titres	(12,769)	(28,210)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**11,706,806**	**12,407,197**

SICAV L'EPARGNANT

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis
R.C : B 115741997 _ RNE:0587518J

Bilan au 31 décembre 2022

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2024

en dinars

	31/12/2024	31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitati	**11,706,805**	**12,407,195**
Résultat d'exploitation	11,517,858	12,107,457
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(83,208)	(174,945)
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	284,925	502,894
Frais de négociation de titres	(12,769)	(28,210)
Distribution de dividendes	**(10,724,673)**	**(11,068,647)**
Transactions sur le capital	**(18,204,638)**	**(26,774,361)**
Souscriptions		
Capital	92,172,337	111,188,550
Régularisation des sommes non distribuables	44,833	115,195
Régularisation des sommes distribuables	3,111,904	3,186,154
Rachats		
Capital	(109,035,651)	(136,599,103)
Régularisation des sommes non distribuables	(61,600)	(95,522)
Régularisation des sommes distribuables	(4,436,461)	(4,569,635)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**(17,222,506)**	**(25,435,812)**
Actif Net		
En début d'exercice	184,495,354	209,931,166
En fin d'exercice	167,272,850	184,495,354
Nombre d'actions		
En début d'exercice	1,740,446	1,995,421
En fin d'exercice	1,571,546	1,740,446
VALEUR LIQUIDATIVE	**106.438**	**106.005**
Taux de rendement annuel	**6.22%**	**6.03%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2025400414BCFA5

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4 R.C : B01252782016 _RNE: 1488119C

Bilan au 31 décembre 2024

en dinars

	31/12/2024	31/12/2023
ACTIF		
Portefeuille - titres	**121,677,675**	**119,421,852**
Actions et valeurs assimilées	11,054,401	7,219,814
Obligations	90,868,244	92,721,119
Emprunts d'Etat	19,755,030	19,480,919
Placements monétaires et disponibilités	**98,286,433**	**63,547,951**
Placements monétaires	29,522,872	14,074,926
Disponibilités	68,763,561	49,473,025
Créances d'exploitation	**6,086**	**10,868**
TOTAL ACTIF	**219,970,194**	**182,980,671**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	328,896	278,347
Autres Créditeurs Divers	101,558	49,492
TOTAL PASSIF	**430,454**	**327,839**
ACTIF NET		
Capital	**206,120,600**	**171,581,154**
Sommes Distribuables	**13,419,140**	**11,071,678**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2,394	0
Sommes distribuables de l'exercice	13,024,647	11,955,082
Régul. Résultat distribuable de l'exercice	392,099	(883,404)
ACTIF NET	**219,539,740**	**182,652,832**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**219,970,194**	**182,980,671**

Etat de résultat au 31 décembre 2024

en dinars

	31/12/2024	31/12/2023
Revenus du portefeuille - titres	**7,743,381**	**8,094,012**
Dividendes	434,963	461,982
Revenus des obligations	6,268,946	6,591,107
Revenus des autres valeurs	1,039,472	1,040,923
Revenus des placements monétaires	**6,926,088**	**5,337,132**
Total des revenus des placements	**14,669,469**	**13,431,144**
Charges de gestion des placements	(1,342,110)	(1,240,563)
REVENU NET DES PLACEMENTS	**13,327,359**	**12,190,581**
Autres charges	(302,712)	(235,499)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**13,024,647**	**11,955,082**
Régularisation du résultat d'exploitation	392,099	(883,404)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**13,416,746**	**11,071,678**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	(392,099)	883,404
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	**528,864**	**443,749**
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	47,904	(55,693)
Frais de négociation de titres	(21,445)	(29,490)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**13,579,970**	**12,313,648**

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'investissement à capital variable
Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4
R.C : B01252782016 _RNE: 1488119C

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2024

en dinars

	31/12/2024	31/12/2023
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**13,579,970**	**12,313,648**
Résultat d'exploitation	13,024,647	11,955,082
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	528,864	443,749
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	47,904	(55,693)
Frais de négociation de titres	(21,445)	(29,490)
Distribution de dividendes	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**23,306,938**	**6,377,058**
Souscriptions	**171,859,421**	**153,250,328**
Capital	156,315,796	145,919,735
Régularisation des sommes non distribuables	10,073,767	3,506,698
Régularisation des sommes distribuables	5,469,858	3,823,895
Rachats	**(148,552,483)**	**(146,873,270)**
Capital	(134,772,342)	(139,836,349)
Régularisation des sommes non distribuables	(8,704,776)	(2,329,622)
Régularisation des sommes distribuables	(5,075,365)	(4,707,299)
VARIATION DE L'ACTIF NET	**36,886,908**	**18,690,706**
Actif Net		
En début d'exercice	182,652,832	163,962,126
En fin d'exercice	219,539,740	182,652,832
Nombre d'actions		
En début d'exercice	1,254,067	1,200,708
En fin d'exercice	1,411,398	1,254,067
VALEUR LIQUIDATIVE	**155.548**	**145.648**
Taux de rendement	**6.80%**	**6.66%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2025400415BCFA5